

Northern Telecom s'installe en France

La société prend une participation de 20 % dans Matra Communication

Agence France-Presse

PARIS

La société torontoise Northern Telecom, quatrième groupe mondial pour les équipements de télécommunications, prendra dans les prochaines semaines une participation de 20 p. cent au capital de Matra Communication, filiale du groupe Matra spécialisé dans la téléphonie.

L'accord conclu hier permettra à la filiale de BCE qui avait déjà racheté la société britannique STC en 1991, de se renforcer en Europe et de s'implanter solidement en France, pays d'origine du leader mondial, Alcatel.

Quant à Matra Communication — qui s'est hissée en dix ans au deuxième rang français du secteur, mais reste loin derrière Alcatel et seulement au 16^e rang mondial — cette al-

liance assure «son avenir, son développement et son internationalisation» en toute sérénité, selon le président de Matra, Jean-Luc Lagardère.

Matra Communication, qui emploie 8000 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,1 milliard en 1991 et a affiché un déficit de 1,7 million. En comparaison, le chiffre d'affaires de Northern, qui emploie 5700 personnes, s'est élevé à 8,18 milliards de dollars pour un bénéfice de 496 millions de dollars.

M. Lagardère a indiqué qu'il avait préféré une alliance avec Northern, plutôt qu'avec d'autres poids lourds du secteur comme l'Allemand Siemens, le Néerlandais Philips ou l'Américain ATT, également sur les rangs, car elle garantissait le mieux l'avenir de Matra Communication.

Par ailleurs, ces accords s'inscrivent dans le

cadre d'un mariage à long terme entre Matra et Northern Telecom», a ajouté M. Lagardère. Ils pourraient en effet être élargis dans les prochaines semaines car Northern Telecom a annoncé son intention de prendre une participation au capital de MMB, le holding de M. Lagardère qui doit contrôler le groupe qui résultera de la fusion Matra-Hachette, prévue pour la fin 1992.

M. Stern a indiqué que son groupe pourrait prendre une participation d'environ 5 à 8 p. cent au capital de MMB, lorsqu'il aura été restructuré pour accomoder la fusion Matra-Hachette, prévue pour la fin de l'année. En tout état de cause, l'injection de capital de Northern dans MMB devrait se chiffrer aux environs de 50 millions de dollars US, a indiqué Philippe Camus, directeur financier de Matra.

À 5,73 %, le taux d'escompte à son plus bas depuis 1973

RICHARD DUPAUL

La Banque du Canada emboîte le pas aux Américains et diminue à son tour son taux d'escompte, qui recule de 12 points de base à 5,75 p. cent. Pour sa part, la Banque de Montréal prend les devants sur la concurrence et réduit son taux préférentiel d'un quart de point à 6,75 p. cent.

C'est la neuvième semaine consécutive que la banque centrale abaisse le taux directeur. Il faut remonter à avril 1973 pour retrouver des taux d'intérêt à pareil niveau.

nadienne avance à pas de tortue.

Aussi la reprise américaine, après un départ encourageant cet hiver, semble «de plus en plus hésitante», ajoute M. Robert Normand, au Mouvement Desjardins. Une indication est le fait que plus de 117 000 emplois ont été perdus aux Etats-Unis durant le mois de juin, alors que le taux de chômage atteignait 7,8 p. cent — le plus haut niveau depuis mars 1984.

Pour les experts, la Banque du Canada jouit d'une marge de manœuvre considérable pour relâcher les taux alors que l'inflation ne pose plus de problème dans l'immédiat. De plus, les taux d'intérêt à long terme demeurent relativement élevés.

Selon M. Normand, tout cela laisse présager de nouveaux reculs des taux d'intérêt à court terme. Celui-ci anticipe une baisse «de l'ordre de 25 à 30 points du taux d'escompte» dans les prochaines semaines.

La Banque de Montréal croit pour sa part que «l'état actuel du marché» justifie la baisse de son taux préférentiel à 6,75 p. cent, affirme une porte-parole Mme Louise Desrosiers. Le nouveau taux entre en vigueur ce matin.

Hier, les autres banques n'avaient pas bronché. Selon les observateurs, celles-ci attendront probablement une nouvelle baisse du taux d'escompte avant de réduire leur taux.

Un «super C.A.» pour Bionaire

RICHARD DUPAUL

sont 40 fois plus importantes que les revenus totaux de Bionaire?

Qu'a Bionaire, une petite entreprise de Lachine qui fabrique des purificateurs d'air et des humidificateurs, en commun avec des géants comme Power Corp., Loblaw, Del Monte ou Nabisco? Rien de moins que les membres de son conseil d'administration.

Les actionnaires de Bionaire auront l'occasion de s'en rendre compte, lors de l'assemblée annuelle le 21 juillet, lorsqu'on leur proposera d'élier un nouveau «super C.A.» dont les noms sont des plus prestigieux.

La liste comprend entre autres M. André Desmarais, président et chef de la direction de Power Corporation, M. Richard J. Currie, président de Loblaw Companies, M. Robert Carbonell, président du conseil de Del Monte Corp., M. John R. MacDonald, ancien chef de la direction de Nabisco Brands, ainsi que l'ex-vétérinaire du hockey Bobby Orr, de Boby Orr Enterprises.

«Ce sont effectivement des gros noms. Et c'est bon pour nous», a affirmé hier le président de Bionaire, M. Al Kelley, qui est à la barre de la compagnie depuis quatre ans.

Mais comment arrive-t-on à convaincre un «boss» de Loblaw, avec un chiffre d'affaires de 8,5 milliards, de travailler avec une «pmc» dont le chiffre d'affaires est de 54 millions? Ou que dire d'un Power, dont les liquidités à elles seules (plus de deux milliards aux dernières nouvelles)

Il faut dire que M. Johnson y a aussi un intérêt personnel car lui et deux associés de la firme M.J. Partners ont acquis en décembre un important bloc d'actions détenus par l'ancien président du conseil, M. Juergen Puetter. Du même coup, M.J. Partners est devenu le plus important actionnaire de Bionaire, avec 38 p. cent des actions en circulation.

Selon M. Kelley, le groupe de M. Johnson veut donner un nouvel élan à Bionaire, qui trainait un déficit accumulé de 4,6 millions à la fin de l'exercice terminé le 28 février.

La direction de Bionaire présente un plan de restructuration financière, dont le fait saillant est le rachat de toutes les actions privilégiées contre des actions ordinaires. Bionaire espère ainsi éliminer l'arrangement de près d'un million en dividendes impayés.

Pour le reste, M. Kelley dit que la compagnie «veut tout simplement poursuivre une stratégie de croissance» basée sur l'expansion des ventes aux Etats-Unis et en Europe. Environ 13 p. cent des ventes de Bionaire sont réalisées à l'étranger.

INDICES

MONTRÉAL

1796,88
(+11,05)
(+0,61%)

TORONTO

3408,14
(+20,44)
(+0,60%)

NEW YORK

3330,29
(-23,81)
(-0,71%)

DOLLAR CANADIEN

83,26¢
(-0,15¢)

OR (N.Y.)

346,50\$
(+2,20\$)

Magasins M

Le déclin des Magasins M vient d'entrer dans sa phase finale. Depuis hier matin, la marchandise est vendue en solde et les quarante employés de l'entrepôt de Saint-Laurent ont été licenciés.

Page B 4



PHOTO P.-H. TALBOT, La Presse

Prêt pour la Moosehead?

JACQUES BENOIT

les provinces d'où parviendront les bières en question.

«Je ne me suis pas préoccupé de savoir quel était le goût des consommateurs. Je vais être à l'écoute de la demande de la clientèle.

J'attendrai ses réactions», explique M. Alain Creton, propriétaire d'Alexandre, rue Peel, qui offre entre autres 13 bières en fûts, dont une seule du Québec (Belle Gueule).

Vice-présidente du franchiseur Chez Better (neuf restaurants qui tiennent 45 bières, dont deux du Québec seulement: Better Brau blonde et rousse, brassées spécialement pour la chaîne), Mme Élisabeth Turgeon... ne dit ni oui ni non.

SUITE A LA PAGE B 4

Baisse de tarif pour les clients de Gaz Métro

LISA BINSSE

Les clients de Gaz Métropolitain pourront bénéficier d'une baisse de tarif immédiate de 45 cents sur le prix du gaz grâce à une décision de la Régie du gaz naturel du Québec qui fait passer «provisoirement» le prix du gaz à 1,75 \$ le gigajoule.

La Régie, dans une décision rendue le 30 juin, accorde la modification du tarif réclamée par Gaz Métropolitain qui voulait faire bénéficier à ses clients de nouveaux prix d'approvisionnement avantageux. La décision de la Régie stipule que le prix de base du gigajoule demeure toujours à 2,20 \$. Toutefois, les consommateurs de gaz de réseau vont bénéficier d'un es-

compte «provisoire» de 45 cents rétroactivement au 1^{er} mai jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue sur la nouvelle grille tarifaire.

Tel qu'exigé par la Régie, l'escompte sera indiqué sur la facture des clients de Gaz Métropolitain.

Marc Rochette, chef de service

affaires publiques et gouvernementales chez Gaz Métropolitain, s'est refusé à tout commentaire.

Effectivement, la Régie demande à Gaz Métro «de s'abstenir de toute campagne promotionnelle ou de presse puisque la présente décision ne vise qu'un ajustement temporaire des factures».

Cette décision ne s'applique pas aux consommateurs qui ont

des contrats d'achat-vente directs.

Plus de 80 p. cent du volu-

me de ventes de Gaz Métro passe par des contrats d'achat-vente directs, surtout dans les secteurs industriel et commercial et depuis peu dans le résidentiel.

Certains courtiers, notamment dans le secteur résidentiel, s'opposent à un rabais immédiat arguant que ceci pourrait leur occasionner un préjudice tout particulièrement dans le cas des quelque 1000 contrats en attente de traitement.

La Régie exige que Gaz Métro respecte «les choix des consommateurs déjà exercés dans leurs ententes écrites d'achats directs». Ceci risque de poser un sérieux dilemme à la société dans les cas où les consommateurs sont convenus avec un courtier d'un tarif supérieur au sien.

La direction de Bionaire

respecte «les choix des consommateurs déjà exercés dans leurs ententes écrites d'achats directs».

Ceci risque de poser un sérieux

dilemme à la société dans les cas

où les consommateurs sont con-

venus avec un courtier d'un tarif

supérieur au sien.

Mais comment arrive-t-on à

convaincre un «boss» de Loblaw,

avec un chiffre d'affaires de 8,5

milliards, de travailler avec une

«pmc» dont le chiffre d'affaires

est de 54 millions? Ou que dire

d'un Power, dont les liquidités à

elles seules (plus de deux mil-

liards aux dernières nouvelles)

de plus de 38 p. cent des actions en circulation.

Selon M. Kelley, le groupe de

M. Johnson veut donner un nou-

vel élan à Bionaire, qui trainait

un déficit accumulé de 4,6 mil-

liards à la fin de l'exercice termi-

né le 28 février.

La direction de Bionaire

présente un plan de restructura-

tion financière, dont le fait saillant

est le rachat de toutes les ac-

tions privilégiées contre des ac-

tions ordinaires. Bionaire espère

ainsi éliminer l'arrangement de

près d'un million en dividendes

impayés.

Pour le reste, M. Kelley dit que

la compagnie «veut tout sim-

plement poursuivre une stra-

égie de croissance» basée sur l'expansion

des ventes aux Etats-Unis et en

Europe. Environ 13 p. cent des

ventes de Bionaire sont réalisées

à l'étranger.

Finances personnelles

MICHEL GIRARD

Un milliard de plus en taxes provinciales!

Eudi 26 avril 1990, Gérard D. Levesque, ministre des Finances du Québec, est en train de faire lecture de son discours sur le budget 1990-91. Arrive le passage sur la TPS fédérale. Il en perd le sourire. D'un air malheureux, il déclare que l'implantation de la TPS à compter de janvier 1991 causera des problèmes administratifs importants aux entreprises québécoises, lesquelles seront dorénavant soumises à deux taxes de vente parallèles. C'est pourquoi, ajoute-t-il, le gouvernement du Québec explore, avec le gouvernement fédéral, les solutions qui seraient de nature à atténuer ces difficultés. La TPS, souligne-t-il, n'en demeure pas moins une taxe très impopulaire dont le Québec aurait préféré se passer.

Mercredi premier juillet 1992, le gouvernement Bourassa confirme le statut particulier du Québec. On devient la seule province qui harmonise sa taxe de vente à la TPS!

Attention! Oui on harmonise mais en se gardant tout de même des notes de

discordance. Il y a au moins 20 points de différence dans l'application de la TPS et de la TVQ, note-t-on dans

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

Editorial

Ne touchez pas à Pierre Bourque

Dans une ville, il y a les structures. Il y a les hommes et les femmes qui décident et appliquent ces structures. Il y a les personnes qui en sont les bénéficiaires ou les victimes.

La ville de Montréal vient de décider de créer une société paramunicipale — une autre — destinée à regrouper les équipements scientifiques que sont le Biodôme et le Planétarium. Le Jardin botanique et l'Insectarium continueront de relever du Service des loisirs et du développement communautaire.

M. Gilles Desaulniers, actuel directeur général du Service des parcs d'Environnement Canada pour la région du Québec, sera directeur à la fois du Biodôme et du Planétarium. M. Pierre Bourque, assistant-directeur au Module de l'horticulture et des parcs de la ville de Montréal, demeure directeur du Jardin botanique et de l'Insectarium.

La manie de créer des sociétés para-municipales pour tout régir, à défaut de services municipaux adéquats et efficaces, n'est pas la solution la plus louable utilisée régulièrement par l'administration Dore-Cousineau. Les sociétés actuelles ne sont pas toutes exemplaires de transparence et de bonne gestion. Mais c'est le droit le plus strict des autorités politiques, qui sont élues pour décider, de recourir à de telles structures. Les élus seront jugés en temps opportun.

Un gros «party» règle rarement une querelle de famille. Surtout lorsque ses membres rivalisent de mauvaise foi pour trouver dans la fête elle-même un prétexte à contester les rares traditions ou symboles qui les unissent encore. C'est le cas du Canada au lendemain des célébrations de son 125e anniversaire.

On aurait pu croire que la visite à Ottawa de Sa gracieuse Majesté calmerait, pour un moment, les démons de la division qui agitent ses loyaux sujets. Qu'elle serait pour tous les Canadiens l'occasion d'apprécier une des rares institutions qui fonctionne à peu près correctement dans ce grand et merveilleux pays.

Eh bien, non! La royale visiteuse aura, par sa seule présence, seme chez ceux qui décident ne respectent rien un insoutenable doute sur son utilité. Et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette velleïte de remise en question de la monarchie ne se manifeste pas uniquement chez les Québécois francophones.

Un sondage Angus Reid indique en effet que six Canadiens sur dix estiment dépassée la sujétion du Canada à la couronne britannique. Même la très orthodoxe Gazette s'interrogeait, jeudi, — fort respectueusement, mais quand même! — sur la façon de pourvoir un jour ce pays d'un chef d'Etat qui ne soit pas le roi ou la reine d'Angleterre. C'est dire le degré de banalisation de ce qui, il n'y a pas si longtemps, aurait été perçu comme un inqualifiable crime de lèse-majesté.

Il demeure que le problème soulevé est de taille. Surtout quand on considère les difficultés créées par le moindre changement à la constitution. Qu'en sera-t-il lorsqu'il faudra s'entretenir sur des questions majeures? Comme l'effigie à apposer sur la monnaie ou les timbres-poste. Ou la nouvelle désignation des commissions «royales» d'enquête. Sans parler des serments d'allégeance à un ne sait trop qui.

Non, vraiment, cette contestation, dans le contexte actuel, n'est pas simplement cavalière. Elle frise l'irresponsabilité. A moins qu'une improbable illumination n'inspire un miraculeux consensus sur une personnalité locale digne d'incarner la fierté d'être Canadien. Et Dieu sait que là au moins on aurait le choix. Ne serait-ce qu'entre Roch Voisine et, pourquoi pas, Céline Dion.

Pierre GRAVEL

Mais les structures ne doivent pas être inventées pour régler des problèmes personnels, pour se débarrasser sans le dire de quelqu'un qui prend trop de place, qui est encombrant, qui met dans l'ombre tant le maire et les élus que les hauts fonctionnaires de l'administration municipale montréalaise.

C'est la nette impression qui se dégage de la création de la nouvelle société para-municipale. Une façon d'écartier, d'éclipser Pierre Bourque de l'avant-scène.

M. Bourque est une force de la nature. C'est un inventeur. Un créateur. Un visionnaire. Un concepteur. Un entrepreneur. Une «conscience verte», un apôtre de l'environnement, un deuxième frère Marie-Victorin des temps modernes.

Même si M. Bourque sera fait membre du conseil d'administration et membre du comité exécutif de la nouvelle société qui gérera le Biodôme; même si le président de la toute nouvelle société, M. Jean-Paul Gourdeau, président du conseil d'administration du Groupe SNC, promet que M. Bourque demeure «responsable de la mission» du Biodôme, la décision de l'administration Doré sent la mesquinerie à plein nez, la vengeance, le règlement de comptes, le conflit de personnalités.

Même si la décision annoncée hier par M. Richard Brunelle, membre du comité exécutif, de confier à un nouveau directeur la direction du Biodôme se voulait limpide, M. Brunelle sait, lui, toutes les tractations qui ont eu lieu depuis un an pour rendre plus modeste la fonction de M. Bourque, pour «casser» cette

personnalité qui jouit d'une réputation exceptionnelle chez nous et à l'étranger. Le Biodôme, comme le Jardin botanique, l'Insectarium, le Jardin chinois, le Jardin japonais, c'est lui.

M. Pierre Bourque a été l'objet de pressions, de tordages de bras, de rencontres humiliantes avec le secrétaire général de la Ville ou ses représentants pour le forcer à endosser le plan machiavélique de l'administration du RCM.

La Ville peut bien nommer un nouveau directeur administratif du Biodôme pour s'occuper de la gestion quotidienne, pour régler les comptes, pour affecter le personnel. Mais M. Bourque doit demeurer le directeur exécutif, le penseur, le responsable, le porte-parole du Biodôme pour tout ce qui a trait aux quatre missions touristiques, éducatives, de conservation et de recherche de cet équipement scientifique unique au monde.

LA PRESSE donne son appui à l'âme du Biodôme qu'est Pierre Bourque.

Le président de la nouvelle société para-municipale, M. Jean-Paul Gourdeau, doit respecter son engagement de faire de Pierre Bourque le «responsable de la mission» du Biodôme, au risque de démissionner lui-même si cette responsabilité n'est pas acceptée et respectée par les élus et les gestionnaires, connue publiquement, reconnue par les milieux environnementaux et scientifiques.

Nous suivrons de près l'évolution de ce dossier.

Claude MASSON

Vive la reine!

Un gros «party» règle rarement une querelle de famille. Surtout lorsque ses membres rivalisent de mauvaise foi pour trouver dans la fête elle-même un prétexte à contester les rares traditions ou symboles qui les unissent encore. C'est le cas du Canada au lendemain des célébrations de son 125e anniversaire.

On aurait pu croire que la visite à Ottawa de Sa gracieuse Majesté calmerait, pour un moment, les démons de la division qui agitent ses loyaux sujets. Qu'elle serait pour tous les Canadiens l'occasion d'apprécier une des rares institutions qui fonctionne à peu près correctement dans ce grand et merveilleux pays.

Eh bien, non! La royale visiteuse aura, par sa seule présence, seme chez ceux qui décident ne respectent rien un insoutenable doute sur son utilité. Et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette velleïte de remise en question de la monarchie ne se manifeste pas uniquement chez les Québécois francophones.

Un sondage Angus Reid indique en effet que six Canadiens sur dix estiment dépassée la sujétion du Canada à la couronne britannique. Même la très orthodoxe Gazette s'interrogeait, jeudi, — fort respectueusement, mais quand même! — sur la façon de pourvoir un jour ce pays d'un chef d'Etat qui ne soit pas le roi ou la reine d'Angleterre. C'est dire le degré de banalisation de ce qui, il n'y a pas si longtemps, aurait été perçu comme un inqualifiable crime de lèse-majesté.

Il demeure que le problème soulevé est de taille. Surtout quand on considère les difficultés créées par le moindre changement à la constitution. Qu'en sera-t-il lorsqu'il faudra s'entretenir sur des questions majeures? Comme l'effigie à apposer sur la monnaie ou les timbres-poste. Ou la nouvelle désignation des commissions «royales» d'enquête. Sans parler des serments d'allégeance à un ne sait trop qui.

Non, vraiment, cette contestation, dans le contexte actuel, n'est pas simplement cavalière. Elle frise l'irresponsabilité. A moins qu'une improbable illumination n'inspire un miraculeux consensus sur une personnalité locale digne d'incarner la fierté d'être Canadien. Et Dieu sait que là au moins on aurait le choix. Ne serait-ce qu'entre Roch Voisine et, pourquoi pas, Céline Dion.

Pierre GRAVEL

La boîte aux lettres

Le Canada se meurt-il faute d'idéal?

L'été dernier, à la veille de la fête du Canada, nous avons publié dans cette page un texte de Mme Diane Haskett, avocate de London, Ontario. Ce texte, intitulé «Il n'y a pas de Canada sans le Québec», avait suscité de vives réactions et alimenté un abondant courrier. Diane Haskett, qui tente de représenter les anglophones ordinaires, nous a proposé, un an plus tard, cette autre réflexion.

DIANE L. HASKETT

Un problème très sérieux afflige présentement les Canadiens: la lassitude.

Les Canadiens sont las de la politique et des politiciens, las des articles et des éditoriaux sans fin sur la réforme constitutionnelle, et beaucoup, convaincus qu'ils ne peuvent rien changer, se laissent gagner par l'apathie et la paresse intellectuelle.

Notre problème ne peut pas plus être attribué à une soi-disant barrière linguistique qu'aux disparités régionales, aux revendications territoriales des autochtones, au magasinage outre-frontière ou même à la TPS. Notre problème, c'est que nous avons conscience de la disparition prochaine de l'idéal canadien.

Arnold Toynbee a écrit qu'une société n'est jamais défaite par des pressions externes si elle ne se défait pas d'abord elle-même par une désintégration interne. Et c'est ce qui semble devoir se produire sous peu au Canada, si cette tendance n'est pas enrayer.



Le Parlement, à Ottawa

Si cela est vrai, la question n'est plus d'envisager la façon la moins pénible de cloisonner ou de morceler le Canada, mais plutôt de tenter de comprendre ce que nous sommes devenus et ce que nous désirons être.

La cupidité, l'égocentrisme ne peuvent que nous détruire; il nous faut essayer de comprendre et accepter de transiger.

Les efforts accomplis pour apporter une solution satisfaisante à notre crise constitutionnelle n'aboutiront jamais si tous les Canadiens ne font

pas preuve de bonne volonté et persistent à refuser de comprendre ce qu'est réellement le Canada.

Beaucoup de Canadiens aiment ce pays pour sa beauté et pour la liberté qui y règne. Mais il nous faut aussi en arriver à nous aimer les uns les autres, et à vouloir vivre ensemble dans l'harmonie.

En ce moment, beaucoup se demandent: «Où est notre leadership?». Et ils rendent les politiciens responsables de l'absence d'un «idéal canadien».

Mais cette responsabilité incombe aussi à d'autres. Nous sommes tous, d'une façon ou d'une autre, responsables de ce défaut d'unité qui caractérise présentement le Canada, non pas seulement nos dirigeants — hommes politiques, chefs syndicaux ou leaders religieux — mais aussi les Canadiens ordinaires, qui se sont laissé gagner par un sentiment d'indifférence, de résignation ou même de défaitisme.

Mais tout n'est pas perdu. Un «miracle de Dunkerque» peut encore survenir. Les Canadiens ordinaires n'ont pas seulement tenu un rôle à jouer dans le renouveau national, ils y tiennent le rôle principal.

C'est d'une attitude de bonne volonté réelle, manifestée par les Canadiens d'une extrémité à l'autre du pays, que naîtra l'unité, bien plus que des agissements des hommes politiques et des bureaucraties.

J'ai confiance en l'avenir du Canada. Et j'ai confiance que les Canadiens décideront finalement d'oublier les vieilles rancunes, de laisser se cicatriser

les blessures du passé, de rejeter le cynisme et de s'élever pour défendre ce magnifique pays. Mais il faudra que cet idéal habite le pays tout entier.

Notre vision du Canada doit se dissocier des politiques partisanes, des différences culturelles ou religieuses et des barrières linguistiques. Elle doit être ressentie par tous. Et elle peut l'être.

Mais pour cela, il faudra que les Canadiens qui croient en leur pays mais qui sont demeurés jusqu'à maintenant inactifs secouent leur torpeur et entreprennent de gagner leurs compatriotes à cette noble cause.

Il nous faut nous mobiliser comme nous ne l'avons encore jamais fait. Il nous faut faire abstraction de nos intérêts personnels au profit du bien commun. Et si nous le faisons, nous aurons assuré l'avenir du Canada, et ce sera notre récompense.

700 allophones refusés aux cours de français à la CECM

Kenneth George, commissaire du MÉMO à la CECM, Gill Robert, délégué syndical et les enseignants et enseignants du Centre de langues de l'école Georges-Vanier, ont récemment fait parvenir à La Presse la lettre que voici.

KENNETH GEORGE ET GILL ROBERT

Les médias ont fait état l'hiver dernier d'une situation

invraisemblable: faute d'espace, 300 allophones désireux d'apprendre le français n'ont pu être admis au Centre des langues Georges-Vanier. Ce problème persistait depuis au moins trois ans. De concert avec le commissaire du quartier, M. Kenneth George, les enseignants ont réussi à convaincre le comité exécutif et l'administration de la CECM de régler ce problème: de fait, le Centre a été reconnu comme entité autonome, il ne sera plus intégré à une école secondaire, et il occupera de nouveaux locaux — plus d'espace — dès septembre.

S'ensuit-il pour autant qu'on ne refusera plus d'enseigner le français aux adultes allophones? Aucunement, puisque les coupures budgétaires imposées par le gouvernement auront des effets terribles: selon une étude soumise au Conseil des commissaires de la CECM, ce ne sont pas 300 d'entre eux qui seront refusés en septembre mais 700. Il manquerait 1800000\$ pour enseigner le français à ces 700 allophones adultes.

Certes, dans son «discours sur le budget», le président de la CECM s'est vanté du fait que sa «bonne gestion» réduira à quelques 500-600 personnes le nombre de refusés. La prétention paraît une bien maigre consolation à ceux à qui on devra dire non. Le fait demeure: la plus importante commission scolaire du Québec — celle qui dessert le plus de personnes qui doivent en venir à maîtriser le français — s'arrête à mi chemin. Ce n'est pas là viser très haut.

Nous sommes très surpris du flegme du gouvernement et du comité exécutif de la CECM face à cette situation tragique: des centaines de personnes

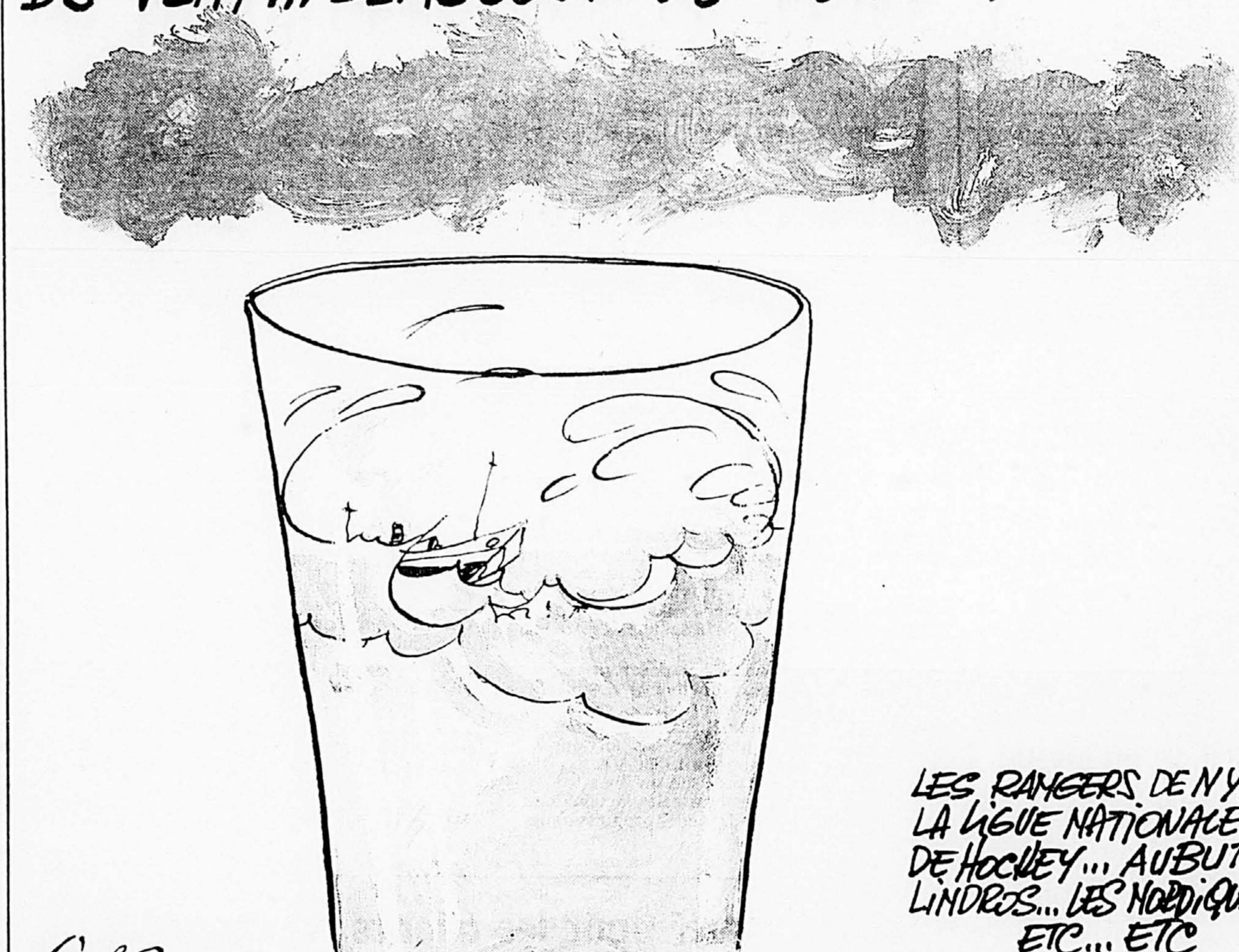
continueront de se morfonder chez elles en attendant d'apprendre le français. Et, pendant ce temps, pour leur permettre de survivre, le Québec dépensera des sommes autrement plus importantes que 1800000\$.

Quel message envoie-t-on à ces personnes qu'il nous faut intégrer? Que fonctionner en français aux adultes allophones, plutôt que d'engager dès cette année les sommes requises pour les amener à parler notre langue et les aider à acquérir une autonomie financière.

Pourtant, les ministres de l'Éducation et des Communautés culturelles et le comité exécutif de la CECM doivent voir à dispenser la formation linguistique à tous les adultes réfugiés et immigrants, soit pour les préparer aux COFIS, soit pour parfaire la formation linguistique offerte dans ces institutions. Tant que cela ne sera pas assuré, l'attitude flegmatique que n'est pas de mise, pas plus d'ailleurs que la résignation.

Il faut déplorer et dénoncer ces coupures. L'intégration des communautés culturelles passe par la maîtrise du français pour tous et non seulement pour quelques personnes qui deviennent, par la force des choses et l'inertie des autorités politiques, des «privilégiés». Il faut rappeler aux autorités politiques que leur mandat est de créer les conditions pour que tous les allophones apprennent notre langue.

DU VENT... BEAUCOUP DE VENT !



LES RANGERS DE NY...
LA LIGUE NATIONALE
DE HOCKEY... AUBUT...
LINDROS... LES NORDIQUES
ETC... ETC

DROITS RESERVÉS

L'ONU réclame un cessez-le-feu total à Sarajevo

d'après AFP et Reuter

NEW YORK, Nations-Unies

Le Conseil de sécurité de l'ONU a lancé hier un appel «à toutes les parties concernées» pour le respect d'un cessez-le-feu total à Sarajevo, et a demandé leur pleine coopération avec la Force de protection des Nations-Unies (FORPRONU), qui poursuit l'opération de réouverture de l'aéroport de la capitale bosniaque.

Dans une déclaration à la presse faite au nom des quinze membres du Conseil, son président en exercice pour le mois de juillet, l'ambassadeur du Cap Vert, M. Jose Luis Jesus, a souligné son soutien à la FORPRONU, dans ses efforts pour obtenir un cessez-le-feu durable, de nature à permettre l'acheminement d'une aide humanitaire massive à la population de la ville assiégée.

Le Conseil venait d'examiner en consultations une lettre du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali,

qui qualifiait la situation à Sarajevo de «préoccupante», en raison des combats qui se poursuivent dans le quartier de Dobrinja, près de l'aéroport. «Le processus de concentration des armes lourdes vers des endroits où elles peuvent être supervisées par les observateurs des Nations-Unies n'a pas été encore pleinement accompli comme la FORPRONU le souhaitait», a indiqué le secrétaire général.

En attendant, la mise en place d'un pont aérien humanitaire pour Sarajevo, qui pourrait opérer à plein régime dès la fin de la semaine, est un immense soulagement pour la population. Mais aussi, en un sens, un semi-échec pour les dirigeants bosniaques, dont la stratégie visait avant tout à provoquer une intervention militaire étrangère pour gagner la guerre.

Dans l'opinion publique comme dans les cercles du pouvoir, nombreux sont ceux qui pensent que la visite surprise du président français François Mitterrand dimanche, à la veille d'un vote crucial du

Conseil de Sécurité, suivie d'un forcing français pour faire atterrir les premiers avions d'aide humanitaire en début de semaine, a peut-être empêché en extremis une réaction militaire de la communauté internationale.

Sauver la population de la famine

Même limitée, celle-ci aurait à la fois sauvé la population de la famine, et porté un coup décisif aux forces serbes sécessionnistes. Ces dernières contrôlent 60% du territoire de la république et sont massées autour de Sarajevo avec une artillerie dont l'embryon d'armée bosniaque ne peut espérer venir à bout sans appui extérieur.

A ce sujet, tout en se refusant à exclure une quelconque option dans la crise en Yougoslavie, le président George Bush a déclaré hier que les États-Unis n'entretenaient pas y jouer un plus grand rôle, ni recourir à l'OTAN pour y ramener la paix. M. Bush a affirmé que l'inaction de

l'OTAN dans ce premier grand conflit de l'après-Guerre froide en Europe ne diminuait en rien le rôle de l'Alliance atlantique qui, a-t-il estimé, reste une «assurance» de sécurité et la «plus efficace organisation de maintien de la paix existante».

«Je ne pense pas qu'il y ait une grande désir aux États-Unis d'engager des troupes américaines sur le terrain ou d'y envoyer celles de l'OTAN», a déclaré M. Bush lors d'une conférence de presse donnée à Washington devant la presse étrangère. «Je n'ai subi aucune pression du Congrès ou d'un quelconque citoyen américain pour faire plus», a-t-il ajouté, confirmant sa très grande réticence à engager des forces américaines dans un conflit à l'étranger à quatre mois des présidentielles américaines.

La Flotte américaine

M. Bush a souligné que les États-Unis avaient envoyé en Adriatique, au large des côtes yougoslaves, un groupe de six navires de guerre, qui selon le secrétaire

à la Défense Dick Cheney, pourrait apporter un soutien aérien et naval à des opérations humanitaires à Sarajevo. Mais il a affirmé que cela ne signalait rien d'«agressif» de la part des États-Unis.

«Ma position, et celle de M. Cheney, est que nous n'excluons rien», a dit le président américain. «Mais, a-t-il ajouté, personne ne devrait interpréter cela autrement que le fait que nous sommes là-bas. Au-delà, je ne peux dire ce que nous ferons ou ne ferons pas.» Il a souligné que la priorité était l'action humanitaire. Deux avions C-130 américains devaient aller aujourd'hui à Sarajevo.

Le président américain a rappelé que les États-Unis avaient laissé l'Europe et l'ONU prendre la tête des tentatives de paix dans l'ex-Yougoslavie et que s'ils pouvaient contribuer aux opérations humanitaires, ils restaient satisfaits de ce rôle limite. «Nous ne voulons pas apparaître comme prenant le commandement alors que toutes ces opérations se déroulent», a-t-il dit.

De Klerk accuse l'ANC de saboter la négociation

d'après AFP

JOHANNESBURG

Le président Frederik de Klerk a accusé l'ANC (Congrès national africain) hier d'avoir délibérément «saboté» le processus de négociations constitutionnelles et s'est déclaré prêt à prendre «toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'Afrique du Sud de sombrer dans l'anarchie».

«Le gouvernement ne cherche pas la confrontation», a-t-il affirmé lors d'une déclaration radiodiffusée. Mais, a-t-il ajouté, «nous ne permettrons pas que notre pays devienne ingouvernable».

Interrogé sur les mesures que le gouvernement était susceptible de prendre, le ministre des Affaires constitutionnelles Roelf Meyer a exclu une réinstauration «pour le moment» de l'état d'urgence: «Nous n'envisageons pas pour le moment un état d'urgence au plan national», a-t-il déclaré lors d'un point de presse tenu quelques minutes après l'intervention du chef de l'Etat.

Agitation localisée

M. Meyer a souligné que l'agitation ne concernait pas tout le pays et que la police et l'armée disposaient déjà de pouvoirs étendus, dans les secteurs déclarés «zones de troubles». «La proclamation de l'état d'urgence à l'échelle nationale ne résoudrait pas le problème», a-t-il ajouté.

Sur un ton particulièrement dur, M. de Klerk a accusé le mouvement de Nelson Mandela d'être de mauvaise foi dans la rupture du processus de négociations, la semaine dernière à la suite du massacre de Boipatong. «Nous avons des raisons de croire que l'ANC a fabriqué des prétextes pour rompre les négociations et créer une crise artificielle», a-t-il dit.

Il a ajouté qu'en lançant une campagne d'actions de masse, le véritable objectif de l'ANC était «de prendre le pouvoir», d'imposer ses vues par la force. «Cela ne sera pas toléré», a-t-il dit.

Le chef de l'Etat n'a pas évoqué la série de conditions posées par le mouvement noir pour une éventuelle reprise des négociations constitutionnelles. Ces conditions concernaient les mesures à prendre pour mettre un terme à la violence, en particulier celle provenant des «hostels», ces foyers pour travailleurs migrants, largement devenus des places-fortes du parti zoulou Inkatha.

Il s'est borné à déclarer que «de nombreuses mesures concrètes» avaient déjà été prises, notamment un accroissement des crédits de la police et a affirmé que le gouvernement ne pouvait à lui seul enrayer la violence. «Nous avons besoin de l'appui de tous les leaders politiques», a-t-il dit.

M. de Klerk a une nouvelle fois rejeté les accusations selon lesquelles le gouvernement serait responsable des violences en Afrique du Sud. «C'est un mensonge. Il n'y a pas une parcelle de vérité dans ces accusations», a-t-il affirmé.

Le président sud-africain a également répété que la négociation constituait «la seule option viable pour répondre aux problèmes du pays» et que s'il y avait des divergences sur l'avenir constitutionnel, elles rendraient encore «plus nécessaires» les discussions.

«Notre pays est à la croisée des chemins: l'un mène, à travers les négociations, à la paix, à un nouveau parlement et à un gouvernement qui représente tous les Sud-africains. L'autre mènera, à la mobilisation de masse, à la confrontation, à la pauvreté et aux conflits», a-t-il dit.



Le cercueil de l'ex-leader algérien Mohamed Boudiaf a été transporté par camion militaire vers sa dernière demeure, au milieu d'un service de sécurité particulièrement renforcé. Aucun incident violent n'a été à déplorer.

PHOTO AP

L'Algérie choisit la continuité en nommant Kafi à la présidence du HCE

d'après AFP

ALGER

Le pouvoir algérien a choisi la continuité en confiant hier la présidence du Haut Comité d'Etat (HCE - présidence collégiale) à M. Ali Kafi, 64 ans, et en cooptant M. Rédha Malek, deux personnalités considérées comme favorables à un Islam moderniste.

MM. Kafi et Malek sont en effet connus pour leur opposition à tout dialogue avec le Front islamique du salut (FIS - dissous) et partagent à cet égard le point de vue de l'armée, dont le «patron», le général-major Khaled Nezzar, est également membre du HCE.

Ce dernier avait annoncé récemment qu'il mènerait une «guerre implacable» contre les éléments islamistes armés, tenus pour responsables par les autorités de l'assassinat d'une centaine de policiers, de gendarmes et de militaires dans des attentats individuels depuis l'instauration de l'état d'urgence le 9 février dernier.

MM. Kafi et Malek étaient depuis le 26 avril dernier président du Conseil Consultatif National (CCN), un organisme désigné par le HCE, pour l'assister dans l'élaboration des textes à caractère législatif, en l'absence du Parlement dissous début janvier.

M. Kafi, qui succède à M. Mohamed Boudiaf, assassiné lundi dernier, est considéré comme proche du courant nationaliste arabe, traditionnellement opposé à l'intégrisme pan-islamique. La nomination de M. Rédha Malek ne constitue pas une «ouverture politique», estiment les observateurs, le nouveau membre du HCE ayant fait partie de la nouvelle équipe au pouvoir après la démission du président Chadli Bendjedid, le 11 janvier.

M. Malek était depuis le 26 avril dernier président du Conseil Consultatif National (CCN), un organisme désigné par le HCE, pour l'assister dans l'élaboration des textes à caractère législatif, en l'absence du Parlement dissous début janvier.

Chefs historiques

Des indications recueillies ces dernières 24 heures dans les milieux politiques avaient laissé entendre que le HCE s'ouvrirait à des personnalités de l'opposition, comme l'ancien président Ahmed Ben Bella, M. Hocine Aït-Ahmed,

un des derniers chefs historiques algériens et secrétaire général du Front des Forces Socialistes, Kasdi Merbah, ancien premier ministre, Ahmed Taleb Ibrahimi, ancien ministre des présidents Houari Boumédiène et Chadli Bendjedid.

Ces personnalités s'étaient toutes prononcées pour une «réconciliation nationale», incluant le FIS, que le président Boudiaf avait rejeté, en prônant en revanche l'ouverture d'un dialogue politique à l'intérieur du Rassemblement national patriote (RNP), dont il venait de jeter les bases peu avant son assassinat.

M. Kafi aurait accepté d'assumer la présidence du HCE, après le refus du général-major Nezzar qui ne voulait pas impliquer l'armée dans la gestion directe des affaires politiques, a-t-on indiqué de sources dignes de foi. Selon d'autres sources, M. Nezzar aurait rejeté la proposition de ses pairs de lui confier la présidence du HCE pour des raisons de santé. Il souffrirait de problèmes neurologiques nécessitant un traitement de longue durée.

Paris s'emploie à dissiper l'impression de crise entre la France et les États-Unis

d'après AFP

PARIS

La France s'est employée hier à dissiper l'impression que les relations entre Paris et Washington traversent une crise de confiance, tout en reconnaissant que les conceptions des deux pays divergent sur les deux dossiers.

On voyait hier, au palais présidentiel de l'Elysée, dans le fait que le président George Bush ait téléphoné lundi à son homologue François Mitterrand pour le féliciter de son voyage à Sarajevo, et qu'il ait souhaité dîner avec lui dimanche à Munich avant le sommet du G7, la preuve que les relations entre les deux pays sont loin d'être au plus bas.

On estimait de même source que le dîner de Munich devrait être une bonne occasion de parler notamment du maintien de la paix en Europe et des relations entre l'Europe et l'Alliance atlantique, au cours de questions sur lesquelles Paris et Washington n'ont pas, loin s'en faut, les mêmes vues.

De son côté, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Daniel Bernard, a souligné que les rapports franco-américains demeurent marqués par «un esprit d'amitié qui a toujours prévalu entre les deux pays», même si l'on ne peut nier qu'il existe des divergences et des malentendus.

M. Bernard a en particulier tenu à démentir que le secrétaire d'Etat James Baker ait posé la question de confiance au chef de la diplomatie française Roland Dumas, lors d'une rencontre en mai à Washington, en lui demandant: «Etes-vous pour nous ou contre nous?», comme l'ont affirmé plusieurs journaux.

Pour autant, même si les rapports entre Washington et Paris ont rarement été parfaitement harmonieux, les sujets de friction sont nombreux. Ils se sont multipliés depuis que les États-Unis se sont retrouvés en position de seule superpuissance et ont affirmé leur volonté — souvent qualifiée à Paris d'«hédonisme» — de jouer le rôle principal dans le nouvel ordre mondial.

Au premier rang, figurent les négociations multilatérales du GATT et les rivalités économiques ainsi que les réticences américaines sur les positions françaises en matière de défense européenne. Mais il y a aussi eu des sujets d'irritation de moindre importance.

Ainsi, entre autres exemples, Washington n'a guère apprécié le commentaire du président Mitterrand sur les émeutes de Los Angeles, laissant entendre qu'elles étaient le résultat de la politique conservatrice sur le plan social et libérale sur le plan économique du gouvernement Bush. De son côté, Paris n'avait pas caché son agacement lorsque les États-Unis avaient décidé de convoquer à Washington, au début de l'année, une conférence sur l'aide à la CEI, alors que l'essentiel de l'effort dans ce domaine était fait par les Européens.

Ce n'est pas d'hier que les Américains considèrent la France comme un partenaire rétif et souvent ombrageux, mais la fin de la Guerre froide et la recomposition du paysage politique européen ont accru les enjeux des querelles transatlantiques. On fait valoir à Paris, comme l'a d'ailleurs souligné M. Bernard, que ces différends opposent davantage les États-Unis à l'Europe, que Washington à Paris.

Yitzhak Rabin a formellement été chargé hier par le président Chaim Herzog de former un gouvernement dans les trois semaines.

«Mon but est d'aboutir à une coalition large qui nous permettra de réaliser notre objectif principal: faire avancer le processus de paix en accordant la priorité à la délégation palestinienne», a déclaré le leader travailliste.

Yitzhak Rabin, qui a infligé la semaine dernière un cinglant revers électoral au gouvernement d'Yitzhak Shamir, le plus à droite de l'histoire d'Israël, cherche ses alliés de gauche et à droite.

Disposant de 44 sièges à la Knesset, les travaillistes cherchent à se concilier les 12 députés pacifistes du Meretz et les huit représentants du petit parti de droite Tzomet.

Mais ces deux modestes forma-

tions, qui cherchent à monnayer chèrement leur participation au gouvernement, affirment que les conditions posées jusqu'à présent par le Parti travailliste sont inacceptables.

La vaste politique des travaillistes avec leurs alliés potentiels, qui dure depuis l'annonce des résultats du scrutin législatif du 23 juin, tourne autour de la résolution affichée d'Yitzhak Rabin de débloquer le processus de paix.

Le Meretz, qui défend l'idée d'un Etat palestinien aux côtés de celui d'Israël, et le Tzomet de l'ancien chef d'état-major de l'armée Rafael Eytan, qui ne veut pas de gel de la colonisation des territoires occupés, accusent les travaillistes d'éviter les questions de fond. Ils craignent que, une fois qu'ils auront apporté au Parti travailliste l'appoint de sièges dont il a besoin pour gouverner, il n'en fasse politiquement qu'à sa tête.

En outre, aucun des deux mouvements ne veut être le premier à dire oui.

Rabin formellement chargé de former le gouvernement

d'après Reuter

JÉRUSALEM



JAMES T. BLACK



PIERRE CÔTÉ



WILLIAM S. CULLENS

Le président-directeur général d'Ivaco Inc. M. Paul Ivanier est heureux d'annoncer l'élection de MM. James T. Black, Pierre Côté et William S. Cullens au conseil d'administration de la Société. M. Black, comptable agréé, est né à Montréal et y a fait ses études. Il a été président du conseil et chef de la direction ainsi que membre du conseil d'administration de Les Compagnies Molson Limitée depuis 1967 et en est actuellement le président honoraire du conseil. Il agit également comme administrateur de plusieurs grandes sociétés cotées à la bourse et siège à titre de membre du conseil d'administration du Centre canadien de gestion et du Shaw Festival Theatre. En 1989, il devenait membre de l'Ordre du Canada. M. Côté est né et a fait ses études à Québec. Il est membre de l'Ordre du Canada et occupe actuellement le poste de président du conseil d'administration de Celanese Canada Inc. Il est administrateur de la Banque de Montréal et d'un bon nombre d'autres grandes sociétés. M. Cullens, ingénieur civil, est né et a fait ses études en Écosse. Il a quitté les fonctions de chef de la direction de Canon Inc. en janvier 1992 et agit maintenant comme président du conseil d'administration. Il a été président du conseil d'administration de l'Institut canadien de la construction et du Bureau canadien de sondage. Il fait partie de l'Association of Professional Engineers of Ontario.

Bell s'adresse à la Cour d'appel pour contester la décision du CRTC

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Bell Canada a demandé hier à la Cour d'appel fédérale l'autorisation de porter en appel certains points importants de la décision rendue récemment par le CRTC et ouvrant le marché de l'interurbain à la concurrence.

Bell ne conteste pas la décision d'autoriser la concurrence, a souligné dans un communiqué Mme Monique Houde, vice-présidente (communications) de Bell.

« Nous nous opposons plutôt aux parties de la décision qui favorisent les concurrents au détriment des clients ».

Bell accepte mal l'ordre donné par le CRTC « de payer la majorité des coûts des modifications qu'elle devra apporter à son réseau afin d'ouvrir la voie à de nouveaux concurrents ».

Prêt pour la Moosehead?

SUITE DE LA PAGE B 1

« On a pensé à ces bières. On veut d'abord les goûter. Si elles sont conformes à nos goûts, c'est sûr qu'on va en avoir », dit-elle au sujet des bières des autres provinces mais aussi des États-Unis et d'ailleurs.

Lesquelles, à partir du 1er octobre 1993, auront toutes droit de cité sur les tablettes des épiceries et des dépanneurs, conformément aux exigences du GATT, ce qui marquera le début du grand bouleversement de l'industrie brassicole nord-américaine, estime le président de l'Association des brasseurs du Québec, M. Yvon Millette.

« À partir de ce moment-là, le brassage et la distribution ne seront plus jamais les mêmes », explique-t-il.

Or, Bell prévoit qu'au cours des deux ou trois prochaines années, il lui en coûtera 160 millions pour effectuer la majeure partie de ces modifications, soit 70 p. cent. Et, de l'avis du CRTC, les concurrents auront dix ans, en fonction de la part du marché qu'ils détiendront, pour rembourser les autres 30 p. cent.

Bell estime que le CRTC a réduit, de manière injuste, les sommes que les nouveaux concurrents devront verser, comparativement aux compagnies de téléphonie, comme participation au financement du service local de base.

La compagnie « couvre les frais de fourniture du service local à même une contribution annuelle de 2 milliards provenant de ses revenus interurbains », rappelle Bell dans un communiqué.

« En 1993, ces réductions et les autres avantages consentis aux concurrents dotés de leurs propres installations permettront à ces derniers de contribuer au financement du service local à raison de la moitié de la part des compagnies de téléphone, en proportion des revenus interurbains.

« Aux termes des règles prévues dans la décision, les revendeurs bénéficieront de réductions encore plus considérables.

« Bell conteste la compétence du CRTC d'imposer, aux termes de la loi sur les chemins de fer, des conditions différentes afin de gérer la concurrence ».

La demande d'autorisation d'interjeter appel comprend aussi une demande de suspension de certaines parties de la décision du CRTC jusqu'à ce que la Cour d'appel fédérale rende sa décision.

que de multiples produits, à la fois des autres provinces et des États-Unis, apparaîtront subitement sur le marché. Ceci, explique-t-il, en raison des coûts élevés qui représentent au Québec les frais de transport et de distribution, en raison de la multiplicité des points de vente.

« Les compagnies vont d'abord vouloir s'assurer d'avoir des volumes suffisants. Les brasseries ne vendront pas dépenser des millions pour rien. »

De nouveaux types de dépanneurs, spécialisés dans les bières d'importation, surgiront sans doute alors, juge Mme Turgeon, de Chez Better. Car, dit-elle, la demande est forte. « Les bières importées, c'est en conformité avec le nouvel esprit qui règne : on boit moins, mais mieux. Les gens prennent une bonne bière, plutôt que deux-trois bières ordinaires comme auparavant. »

L'amendement apporté par Québec n'est, dans cette perspective, qu'une étape intermédiaire dans cette direction, estime-t-il.

« Le but premier de l'amendement, de l'abolition des barrières provinciales, c'est de permettre aux brasseries d'être plus efficaces, plus compétitives. Ce qu'on va permettre aux brasseries étrangères, il fallait d'abord le permettre aux brasseries d'ici. »

Neanmoins, inutile de croire

AVIS DE RACHAT

Bell Canada

OBLIGATIONS DE PREMIÈRE HYPOTHÈQUE A 8%,
SÉRIE AV, ÉCHÉANT LE 15 NOVEMBRE 1994
ET OBLIGATIONS DE PREMIÈRE HYPOTHÈQUE A 8 1/8%,
SÉRIE BD, ÉCHÉANT LE 1^{er} MAI 1994

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie et d'hypothèque en date du 1^{er} mars 1925 et des actes y supplémentaires dont le quarante-et-unième acte de fiducie et d'hypothèque supplémentaire en date du 15 novembre 1971 et le quarante-sixième acte de fiducie et d'hypothèque supplémentaire en date du 1^{er} mai 1973, respectivement, conclus entre Bell Canada (anciennement La Compagnie de Téléphone Bell du Canada) et Compagnie Trust Royal à titre de fiduciaire suivi par le cinquante-troisième acte de fiducie et d'hypothèque supplémentaire en date du 1^{er} juillet 1989 conclu entre Bell Canada et Compagnie Trust National à titre de fiduciaire successeur (collectivement appelés les "actes de fiducie"), Bell Canada a choisi de racheter et de payer le 20 juillet 1992 (la "date de rachat") la totalité de ses obligations de première hypothèque à 8%, série AV, échéant le 15 novembre 1994 qui sont en circulation (les "obligations de série AV") et la totalité de ses obligations de première hypothèque à 8 1/8%, série BD, échéant le 1^{er} mai 1994 qui sont en circulation (les "obligations de série BD") en payant aux porteurs de ces obligations un prix de rachat égal à 100 % du montant en principal de celles-ci plus l'intérêt couru et impayé à la date de rachat de 14,47 \$ par tranche de 1 000 \$ des obligations de série AV et 17,81 \$ par tranche de 1 000 \$ des obligations de série BD.

Le paiement du prix de rachat des obligations de série AV et des obligations de série BD (1 014,47 \$ et 1 017,81 \$ par tranche de 1 000 \$ de montant en principal, respectivement) sera effectué sur présentation et remise des obligations de série AV et de série BD accompagnées de tous les coupons non échus et d'une copie du présent avis à la banque ou à l'institution financière avec laquelle les porteurs font normalement affaire au Canada qui, en retour, obtiendra paiement de la Banque de Montréal.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ que, conformément aux actes, l'intérêt payable sur le montant en principal des obligations cessera d'être payable à compter de la date de rachat du 20 juillet 1992 et que les coupons pour l'intérêt échéant après la date de rachat sont nuls et non avus.

Bell Canada

DATE DU 19 JUIN 1992

**BANQUE LAURENTIENNE
DU CANADA**

Avis de dividende

Actions ordinaires
(dividende no 426)

La Banque a déclaré un dividende régulier trimestriel de 19 cents par action sur les actions ordinaires payable le 1^{er} août 1992 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des affaires le 2 juillet 1992.

Par ordre du conseil d'administration
Louis Bernard
Secrétaire

Économisez jusqu'à 9\$ par année

en ajoutant des aérateurs à vos robinets.



Magasins M : la liquidation est lancée

VALÉRIE BEAUREGARD

■ Le déclin des Magasins M vient d'entrer dans sa phase finale. Depuis hier matin, la marchandise est vendue en solde et les quarante employés de l'entrepôt de Saint-Laurent ont été licenciés.

Une porte-parole de la société, Mme Annie Doucine, a indiqué que la liquidation durera jusqu'à l'épuisement des stocks. Et puis après ? « Ce sera la fermeture », a-t-elle répondu. On compte 17 Magasins M au Québec. La société emploie 1 100 personnes.

Les déboires financiers des Magasins M ne sont pas récents. Un analyseur financier est d'avis que la chaîne n'a même jamais fait d'argent. La chaîne qui a vu le jour en 1961 sous le nom de Miracle Mart a toujours flotté entre les magasins à escompte K-Mart et Zellers et les grands magasins Eaton et La Baie.

Sam Steinberg, qui avait tout un flair pour l'alimentation et l'immobilier (Ivanhoe), ne connaît pas la marchandise générale et l'aventure dans ce domaine fut très agitée.

Les emplacements des Miracle Mart étaient toujours choisis en fonction des besoins immobiliers du groupe. Si on ouvrait un nouveau centre commercial, on y installait un Steinberg à un bout et un Miracle Mart à l'autre.

Quand Michel Gaucher a acheté l'empire Steinberg, en 1989, sa première idée fut de vendre la chaîne mais il n'a trouvé aucun acheteur. Plusieurs efforts de redressement ont suivi. On a ainsi ramené la qualité de la marchandise vers le bas et moyen de gamme, mais sans succès.

« De nombreuses démarches ont été entreprises pour redéfinir la vocation de la société, particulièrement depuis trois ans. La récession aura cependant eu raison de nos meilleurs efforts », a déclaré le président Pierre Daoust, lors de la nomination du syndic Samson Bélair Deloitte & Touche, le mois dernier.

Steinberg

Par ailleurs, le conflit entre la CSN et la FTQ au sujet des employés de l'entrepôt des fruits et légumes de Steinberg racheté par Metro-Richelieu perdure.

Entre temps, 109 des 210 employés de l'entrepôt d'épicerie de Steinberg, qui n'a pas trouvé preneur dans la transaction entre Steinberg et Métro-Provigo, ont reçu depuis le début de la semaine leur avis de licenciement.

Bell

Avis de dividendes

Le 27 mai 1992 le conseil d'administration de Bell Canada a déclaré les dividendes suivants:

- payable le 1^{er} septembre 1992 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 31 juillet 1992:
 - dividende No 23 de quarante-huit cents et cinq dixièmes (48,5¢) par action privilégiée de catégorie A, série 8, à dividende cumulatif de 1,94 \$, rachetable.
 - dividende No 16 de quarante-six cents et cinq dixièmes (46,5¢) par action privilégiée de catégorie A, série 10, à dividende cumulatif à taux ajustable, rachetable.
- payable le 15 août 1992 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 15 juillet 1992:
 - dividende No 16 de quarante-six cents et cinq dixièmes (46,5¢) par action privilégiée de catégorie A, série 10, à dividende cumulatif à taux ajustable, rachetable.

Guy Houle
Vice-président et
secrétaire de la Société

Écono-flashes

BELL VEUT REDUIRE SES TARIFS AUX ENTREPRISES

■ Bell Canada demande la permission au CRTC de baisser ses tarifs pour les communications interurbaines des entreprises. Les nombreuses modifications touchent les services Avantage, WATS, 800, et Fax Com. De façon générale, il faudra des facturations minimales les plus petites qu'auparavant pour avoir droit aux rabais. « Nous sommes toujours déterminés à obtenir la parité tarifaire avec les États-Unis, pour des services semblables, d'ici 1995 », a déclaré le président et chef de l'exploitation Robert Kearney.

Bell

MANAC EN SELLE

■ Manac, filiale du groupe Canam-Manac qui fabrique des remorques de semi-remorques, vient de rappeler au travail une centaine de ses salariés, tous ceux qui y avaient droit ayant été invités à se présenter à l'usine de Saint-Georges-de-Beauce. La raison de cette bonne nouvelle : le carnet de commandes est beaucoup mieux garni qu'à pareille date l'an passé, si bien que la cadence de fabrication devrait grimper à 40 et même 50 remorques par semaine, selon l'entreprise. La firme emploie près de 400 personnes.

VIDÉOTRON : UN PEU MIEUX QUE L'AN PASSÉ

■ Le bénéfice net du Groupe Vidéotron a atteint 11,6 millions, soit neuf cents par action, pour ses trois premiers trimestres, contre 11,2 millions (huit cents par action) pour la même période l'an passé, alors que les revenus du groupe se sont élevés à 421,4 millions comparativement à 361,8 millions l'année dernière. Selon le groupe, l'amélioration de la performance de Télé-Métropole mais aussi la croissance du secteur de la télédistribution ont toutes deux été pour quelque chose dans la montée du bénéfice.



LE FONDS FTO ACCROIT ENCORE SA BASE

■ Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a vu une hausse de l'actif net et de la valeur de ses actions, au cours des six mois se terminant le 30 avril 1992. Cette hausse est attribuée au succès de la dernière campagne d'adhésion qui a permis d'amasser 114 millions de dollars. Comparativement à la fin du premier semestre de l'année précédente, l'actif net (avoir des actionnaires) est passé de 388,4 millions à 547,6 millions, une augmentation de 41 p. cent. Les revenus, qui s'établissaient à 26,7 millions à la fin de la même période l'an dernier, indiquent, au 30 avril de cette année, 25,8 millions. Le bénéfice net, quant à lui, passe de 14,4 millions à 13,8 millions. La nouvelle valeur de l'action du Fonds s'établit maintenant à 15,15\$, une augmentation de 1,45\$ par rapport à la valeur au 30 avril 1991. Le fonds compte aujourd'hui 142 000 actionnaires, comparativement à 110 000 l'an dernier.

FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

D'AUTRES BANQUES GÉLENT LEURS FRAIS

■ La Banque Nationale et la Scotia, à l'instar de différentes autres institutions financières avant elles, gèlent les frais de transaction de ses clients individuels et commerciaux jusqu'en novembre 1993. Le dernier ajustement de la grille tarifaire de la Nationale remonte à novembre 1991. La Banque Nationale affirme offrir les services bancaires les plus économiques pour le client particulier, parmi les grandes banques et le mouvement coopératif faisant affaire au Québec, selon une comparaison qu'elle établit à l'aide du panier de services financiers Plamondon (du nom de la présidente du Service d'aide aux consommateurs, de Shawinigan, qui fit pression pour forcer les banques à plus de transparence sur leurs frais).

NOVA-COGESCO : LA TRANSACTION N'AURA PAS LIEU

■ La transaction concernant l'acquisition des blocs d'actions du Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec (FTQ) et de Resources MSV, dans ressources Nova-Cogeco, par Orofino Resources et Hughes Lang Corporation n'aura pas lieu. La signature de l'entente de principe pour l'achat de ces actions avait fait certaines vagues car le prix que ces deux investisseurs recevaient n'avait pas été étendu aux petits actionnaires. L'audience qu'avait prévue la Commission des valeurs mobilières du Québec a donc été annulée. L'achat du bloc (de moins de 20 p. cent du capital en circulation) appartenant à Aur Resources (qui, aux dernières nouvelles, est toujours effectif) échappe par conséquent aux règles sur les primes boursières.



NOUVEAUX VENUS AU TSE 300

■ La Bourse de Toronto modifiera le 1^{er} août la composition de son indice composé TSE 300. Canstar Sports (HKYF) et Corporation Cott (T.BCB) se joindront à la prestigieuse liste tandis qu'Archer Communications (QSS F) et Peoples Jewellers (T.PC) devront la quitter. Ces deux derniers titres sont expulsés de l'indice car ils ne répondent plus aux exigences fixées par les règlements de la bourse de Toronto.

La Bourse

La Presse

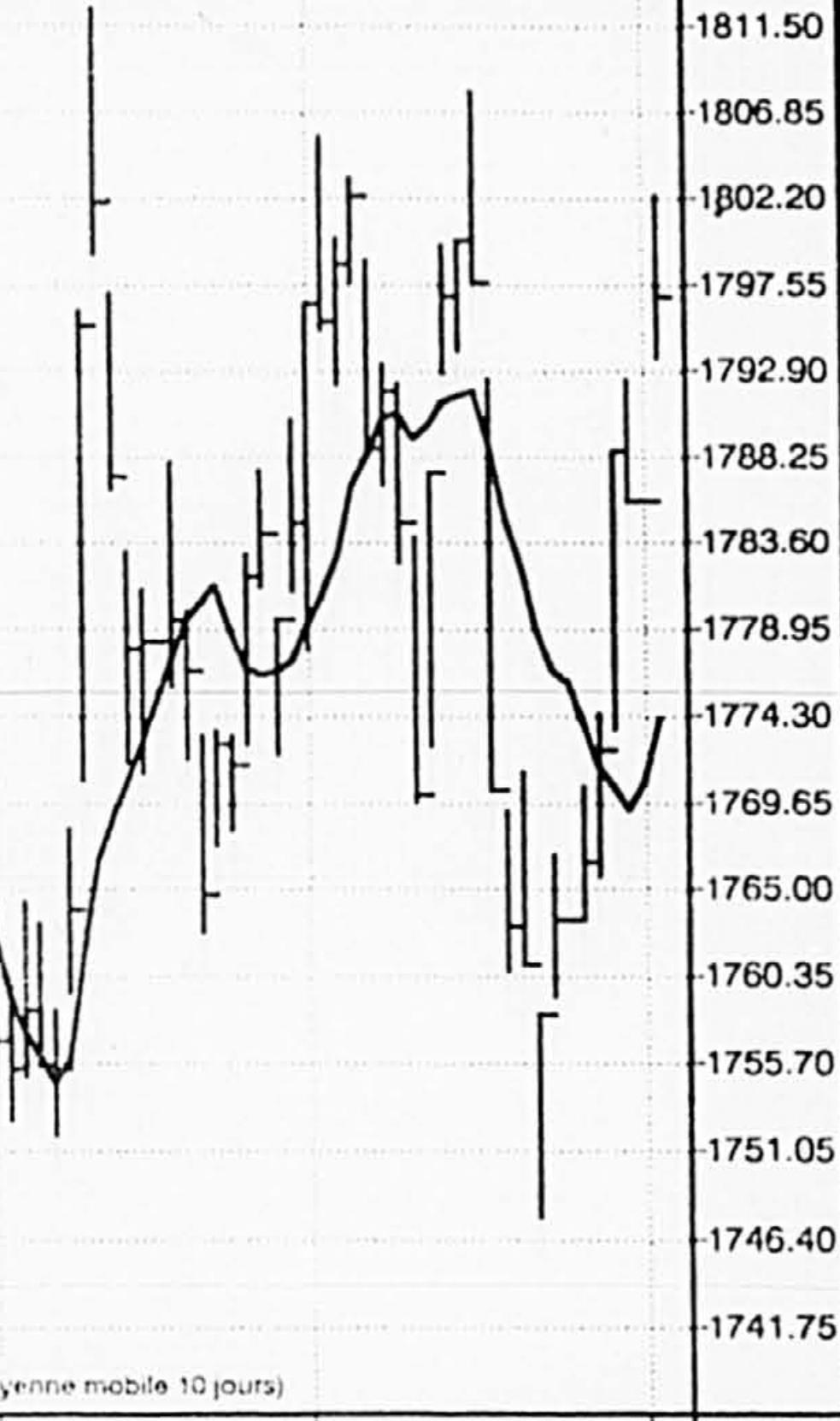
LA PRESSE, MONTREAL, VENDREDI 3 JUILLET 1992

B 5

MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ	Haut:	1802.27
Fermerture:	1796.88	
Bas:	1793.58	

(Indice canadien 25 titres)



COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Tous les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

Div(1) = Dividende par action sur une base annuelle.
C/B(1) = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.

Ventes = En unités sauf si la mention « t » (centaines) apparaît, pour les Bourses canadiennes. A la Bourse de New York et à l'AMEX les ventes sont exprimées en centaines sauf si la mention « x » (unités) apparaît.

Haut = Sommet atteint par le titre au cours de la période.

Bas = Plancher touché par le titre au cours de la période.

Ferm. = Cours à l'arrêt des transactions.

Ch = Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTREAL ET TORONTO

p ou o = Titre assujetti à une réglementation spéciale
! = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

z = Lot brisé
Wt ou w = Bon de souscription (*Warrant*).

u = Unités de capital-actions.

pr = Action privilégiée

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

z = Lot brisé

f = Entreprise commerciale ou industrielle

y = Entreprise de ressources

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens

e = Dividende extraordinaire

t = Dividende en action

a = Dividende spécial faisant suite à une liquidation

d = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire

Paiement suspendu du dividende

x = Après fractionnement d'actions

s = Ex-dividende

d = Nouveau bas de l'année

u = Nouveau haut de l'année

pf = Action privilégiée

Wt = Bon de souscription

v = Suspension des transactions

w = Situation de faillite

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

q = Dividende en dollars canadiens

e = Dividende extraordinaire

t = Dividende en action

a = Dividende spécial faisant suite à une liquidation

d = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire

Paiement suspendu du dividende

x = Après fractionnement d'actions

s = Ex-dividende

d = Nouveau bas de l'année

u = Nouveau haut de l'année

pf = Action privilégiée

Wt = Bon de souscription

v = Suspension des transactions

w = Situation de faillite

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens

e = Dividende extraordinaire

t = Dividende en action

a = Dividende spécial faisant suite à une liquidation

d = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire

Paiement suspendu du dividende

x = Après fractionnement d'actions

s = Ex-dividende

d = Nouveau bas de l'année

u = Nouveau haut de l'année

pf = Action privilégiée

Wt = Bon de souscription

v = Suspension des transactions

w = Situation de faillite

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens

e = Dividende extraordinaire

t = Dividende en action

a = Dividende spécial faisant suite à une liquidation

d = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire

Paiement suspendu du dividende

x = Après fractionnement d'actions

s = Ex-dividende

d = Nouveau bas de l'année

u = Nouveau haut de l'année

pf = Action privilégiée

Wt = Bon de souscription

v = Suspension des transactions

w = Situation de faillite

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens

e = Dividende extraordinaire

t = Dividende en action

a = Dividende spécial faisant suite à une liquidation

d = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire

Paiement suspendu du dividende

x = Après fractionnement d'actions

s = Ex-dividende

d = Nouveau bas de l'année

u = Nouveau haut de l'année

pf = Action privilégiée

Wt = Bon de souscription

v = Suspension des transactions

w = Situation de faillite

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens

e = Dividende extraordinaire

t = Dividende en action

a = Dividende spécial faisant suite à une liquidation

d = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire

Paiement suspendu du dividende

x = Après fractionnement d'actions

s = Ex-dividende

d = Nouveau bas de l'année

u = Nouveau haut de l'année

pf = Action privilégiée

Wt = Bon de souscription

v = Suspension des transactions

w = Situation de faillite

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens

e = Dividende extraordinaire

t = Dividende en action

a = Dividende spécial faisant suite à une liquidation

d = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire

Paiement suspendu du dividende

x = Après fractionnement d'actions

s = Ex-dividende

d = Nouveau bas de l'année

u = Nouveau haut de l'année

pf = Action privilégiée

Wt = Bon de souscription

v = Suspension des transactions

w = Situation de faillite

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens

e = Dividende extraordinaire

t = Dividende en action

a = Dividende spécial faisant suite à une liquidation

d = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire

Paiement suspendu du dividende

x = Après fractionnement d'actions

s = Ex-dividende

d = Nouveau bas de l'année

u = Nouveau haut de l'année

pf = Action privilégiée

Wt = Bon de souscription

v = Suspension des transactions

w = Situation de faillite

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens

e = Dividende extraordinaire

t = Dividende en action

a = Dividende spécial faisant suite à une liquidation

d = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire

Paiement suspendu du dividende

x = Après fractionnement d'actions

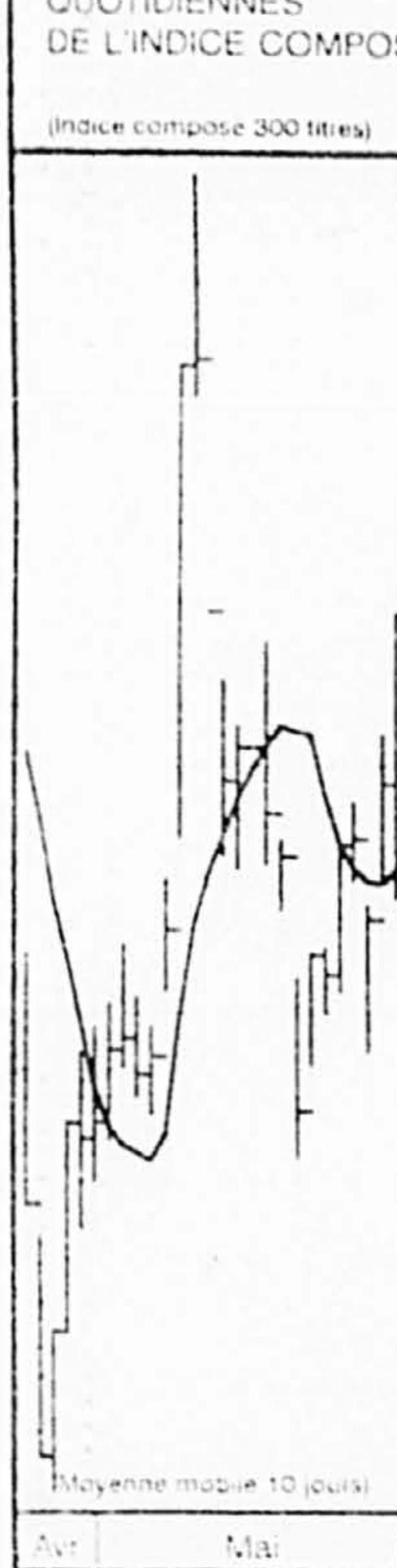
s = Ex-dividende

d = Nouveau bas de l'année

VARIATIONS
QUOTIDIENNES
DE L'INDICE COMPOSÉ
(indice composé 300 titres)

Haut: 3417.07
Fermeture: 3408.14
Bas: 3401.69

3443.00
3435.40
3427.80
3420.20
3412.60
3405.00
3397.40
3389.80
3382.20
3374.60
3367.00
3359.40
3351.80
3344.20
3336.60
3329.00



Moyenne mobile 10 jours:

Avr Mai Jun Jui

3408.14

3443.00 3435.40 3427.80 3420.20 3412.60 3405.00 3397.40 3389.80 3382.20 3374.60 3367.00 3359.40 3351.80 3344.20 3336.60 3329.00

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 24779000

25800

21500 17200 12900 8600 4300 x1000

Avr Mai Jun Jui

3408.14

25800 21500 17200 12900 8600 4300 x1000

INDICES DE TORONTO

Ferm. Val.
3408.14 +20.44
2690.93 +15.64
3188.60 +20.78
3245.12 +4.16
1897.75 +10.08
5034.89 +143.44
3380.50 -6.25
5939.85 +27.54
4606.59 +13.45
5099.11 +80.30
3400.41 +28.36
3140.25 +15.40
7026.37 -27.32
3782.88 -2.88
4024.04 +23.81

25800 21500 17200 12900 8600 4300 x1000

Avr Mai Jun Jui

187.50
186.67 (+ 1.19)

185.48
6860033

INDICE TSE 35

HAUT FERMETURE: 187.50
BAS: 185.48
VOLUME: 6860033

Source: Decision-Plus Inc.

VOLUME: 10 800 000

INDICE GÉNÉRAL FERMETURE: 612.64 + 4.60

612.64 612.64 612.64 612.64 612.64 612.64 612.64

Avr Mai Jun Jui

612.64

612.64 612.64 612.64 612.64 612.64 612.64 612.64

C / D

CAE 22299.56 +6.6%
CEC B +125.00 +10.0%
CEFC 2000.00 +20.0%
CGC Inc. 2800.00 +7.0%
CGI A 400.43 C 435.43 +5%
CHC H A 500.45 C 450.45 +25%
CMT A U1200.00 +13.0% +10%
CSA A 1200.00 +30.0% +30%
CSZ A 704.00 +24.0% +4%
Dairymilk 2056.00 +25.0% +30%
Alcan 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 1 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 2 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 3 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 4 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 5 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 6 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 7 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 8 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 9 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 10 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 11 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 12 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 13 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 14 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 15 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 16 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 17 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 18 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 19 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 20 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 21 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 22 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 23 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 24 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 25 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 26 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 27 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 28 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 29 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 30 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 31 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 32 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 33 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 34 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 35 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 36 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 37 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 38 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 39 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 40 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 41 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 42 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 43 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 44 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 45 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 46 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 47 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 48 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 49 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 50 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 51 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 52 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 53 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 54 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 55 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 56 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 57 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 58 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 59 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 60 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 61 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 62 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 63 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 64 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 65 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 66 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 67 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 68 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 69 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 70 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 71 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 72 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 73 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 74 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 75 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 76 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 77 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 78 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 79 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 80 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 81 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 82 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 83 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 84 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 85 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 86 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 87 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 88 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 89 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 90 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 91 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 92 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 93 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 94 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 95 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 96 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 97 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 98 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 99 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 100 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 101 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 102 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 103 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 104 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 105 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 106 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 107 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 108 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 109 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 110 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 111 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 112 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 113 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 114 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 115 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 116 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 117 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 118 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 119 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 120 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 121 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 122 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 123 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 124 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 125 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 126 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 127 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 128 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 129 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 130 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 131 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 132 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 133 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 134 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 135 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 136 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 137 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 138 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 139 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 140 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 141 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 142 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 143 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 144 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 145 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 146 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 147 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 148 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 149 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 150 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 151 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 152 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 153 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 154 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 155 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 156 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 157 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 158 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 159 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 160 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 161 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 162 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 163 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 164 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 165 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 166 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 167 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 168 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 169 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 170 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 171 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 172 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 173 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 174 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 175 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 176 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 177 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 178 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 179 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 180 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 181 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 182 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 183 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 184 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 185 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 186 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 187 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 188 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 189 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 190 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 191 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 192 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 193 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 194 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 195 15000.00 +13.0% +13%
Alcan 196

L'application de la TVQ s'avère complexe dans les secteurs de l'hôtellerie et de la construction

LISA BINNSE

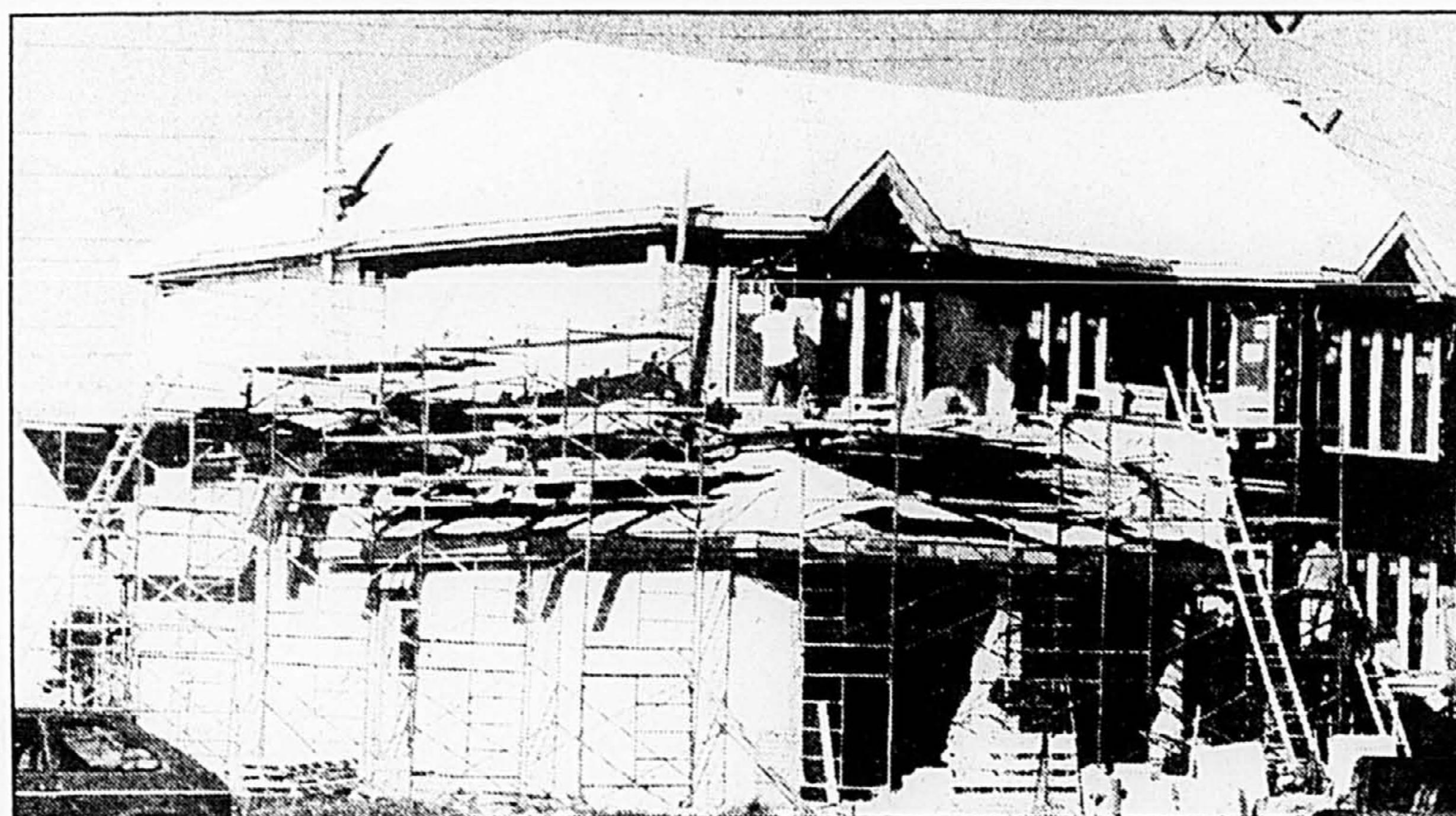
Ce n'est qu'à la fin août que Revenu Québec pourra déterminer quelles sont les secteurs problèmes en ce qui concerne l'application de la TVQ sur les services mais, 48 heures après l'entrée en vigueur de cette taxe, au moins deux secteurs peuvent être pointés du doigt: l'hôtellerie et la construction.

Gustav Bamatter, vice-président exécutif de l'Association des Hôtels du Grand Montréal, n'est pas très heureux de cette nouvelle taxe qui frappe l'industrie de l'hôtellerie qui arrive à peine à se relever d'une récession qui l'a frappé durement.

Même si Revenu Québec épargne les touristes étrangers qui pourront se faire rembourser la TVQ, les touristes canadiens qui représentent 25 p. cent des la clientèle de l'industrie devront assumer cette taxe.

La où le bâti blesse, c'est dans le cas des congrès. Cette industrie représentait 414 000 personnes en 1991, dont 20 p. cent provenant des autres provinces et 45 p. cent du Québec. M. Bamatter craint que la clientèle canadienne des congrès opte pour Toronto où la taxe d'hébergement de 5 p. cent est remboursée.

Yvon Cyrenne, de la firme Ray-



De sérieuses difficultés d'interprétation sont à prévoir dans le secteur de la construction, selon Yvon Cyrenne, de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré.

PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

mond, Chabot, Martin, Paré, prévoit de sérieuses difficultés d'interprétation dans la construction qui est touché par deux taux de taxe: 4 p. cent pour les travaux dans les immeubles «par nature»

où les biens meubles ne bougent plus (tapis collé), 8 p. cent dans les immeubles par destination, là où les biens meubles pourraient ressortir (tapis non collé).

Le contracteur, dit-il, qui chargera par erreur quatre p. cent au lieu de huit p. cent devra rembourser la différence majeure, plus intérêts. Dans le cas contraire, aucune pénalité n'est prévue.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

avis public

Gouvernement du Québec
Ministère des
Transports

DÉPÔT PUBLIC DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR DE L'AUTOROUTE 31 ET DU RANG SAINT-CHARLES A SAINT-THOMAS-DE-JOLIETTE

Le ministère des Transports avise la population qu'il lui est loisible de consulter l'étude d'impact sur l'environnement de l'aménagement de l'échangeur sur l'autoroute 31 à la hauteur du rang Saint-Charles dans la municipalité de Saint-Thomas-de-Joliette.

Le projet consiste à construire de nouvelles bretelles d'accès et de sortie ainsi qu'un nouveau viaduc. L'autoroute devrait aussi être abaissée sous le viaduc. Les travaux s'effectueront sur une longueur de 1,2 kilomètre sur l'autoroute et de 0,5 kilomètre sur le rang Saint-Charles. L'emprise de l'autoroute serait maintenue à 90 mètres, sauf aux endroits où le débordement des bretelles d'accès est le plus prononcé. À ces endroits, elle pourrait atteindre 150 mètres.

L'étude d'impact sur ce projet a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 22 juin 1992 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation. Ainsi, l'étude d'impact et les autres documents relatifs à ce projet peuvent être consultés dans les locaux de la municipalité de Saint-Thomas, 770, rue Principale, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, ainsi qu'à la Maison de la culture Bonsecours, 585, rue Archambault à Joliette, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 19 h, le samedi de 9 h 30 à 15 h 30 et le dimanche de 13 h à 16 h.

Toute demande d'information supplémentaire peut être adressée à Mme Solange Hudon, analyste au BAPE, en écrivant au 12, rue Sainte-Anne, 1^{er} étage, Québec (Québec) G1R 3X2 ou en téléphonant, sans frais au 1-800-463-4732 ou au (418) 643-7447.

Il sera d'ailleurs possible de rencontrer Mme Hudon, qui répondra aux questions de la population le mercredi 8 juillet aux heures et aux endroits suivants :

— à 14 h, dans les locaux de la paroisse Saint-Thomas-de-Joliette;

— à 19 h 30, à la Maison de la culture Bonsecours, à Joliette.

D'ici le 6 août 1992, les citoyens, les groupes ou les organismes peuvent faire une demande d'audience publique qu'ils doivent adresser au ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, au 3900, rue de Marly, 6th étage, Sainte-Foy (Québec) G1X 4E4.

Québec ■■■

Suite des Avis légaux, Appels d'offres,
Soumissions et Encans en pages A 6

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Options et prix	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Options et prix	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Options et prix	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Options et prix	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Options et prix	Juil.	Août	Sept.	Oct.
APACr	25	34	7	11-16	34	35	36	37	38	Chico	10	11	1	1	Marve	25	26	7	7	23%	26	27	7	7
AT&T	25	34	9-16	15-16	34	35	36	37	38	Master	10	11	16	2	1	23%	24	25	3	3-16	5	6	1	1
Autel	25	34	7	2	2	2	2	2	2	Mead	35	35	15-16	2	2	23-16	23	24	3	3-16	5	6	1	1
Barts	35	34	1	2	2	2	2	2	2	McDore	51	51	1	1	McDore	24%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Batel	27	34	15-16	15-16	35	36	37	38	39	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Brado	25	34	15-16	16-16	35	36	37	38	39	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Brus	44	35	19	22	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Carson	44	35	19	22	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Waban	25	34	7	15	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Concord	42	35	19	22	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Contac	42	35	19	22	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Contek	42	35	19	22	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Corus	18	27	1	2	2	2	2	2	2	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Cremon	18	27	1	2	2	2	2	2	2	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Dane	25	34	3	16	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Delta	20	34	7	15	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Dex	25	34	11-16	11-16	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Dow	25	34	24	24	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
E&L	25	34	1	2	2	2	2	2	2	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Fox	25	34	13-16	13-16	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Gat	25	34	1	2	2	2	2	2	2	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Gen	25	34	1	2	2	2	2	2	2	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
Gat El	25	34	1	2	2	2	2	2	2	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
H&L	25	34	13-16	13-16	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
H&L	25	34	13-16	13-16	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
H&L	25	34	13-16	13-16	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24	25	3	3
H&L	25	34	13-16	13-16	34	35	36	37	38	McKee	21	21	1	1	McKee	23%	24	3	3	23%	24</td			

votre

HOROSCOPE

du 22 JUIN au 22 JUILLET

Vous vous montrerez raisonnable et vous serez rempli de bonne volonté dans vos rapports sentimentaux, cherchant à faire taire en vous votre agressivité et vos réactions spontanées. Vous choisirez mieux vos amitiés. Au travail, on apprécie votre sens de la droiture. Qui s'appuie contre un bon mur est couvert par l'ombre.

LION du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Voyez à ce que vos rencontres et vos discussions soient fructueuses. Tâchez de surveiller étroitement vos intérêts sentimentaux. Il serait sûrement sage de faire des concessions. Une reorganisation dans votre milieu de travail pourrait bien faciliter les tâches à tout le monde. Qui sait, vous pourriez hériter de nouveaux locaux tout neufs et redécorés.

VIERGE du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Il ne faudrait pas que l'esprit de famille soit absent de votre pensée au cours de cette journée. Vous allez pouvoir être très utile et agréable à quelqu'un de votre parenté. La journée qui commence sera propice aux nouvelles affaires. En amour, il ne faut surtout pas se décourager malgré quelques disputes.

BALANCE du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Vous aurez la chance de connaître progressivement les joies d'un amour possible et heureux. Vous devriez vous affranchir de vos idées préconçues. Vous ferez montre de plus de maturité et il vous sera très facile de développer votre sens de l'humour. Ce talent vous amènera à rencontrer de nouvelles personnes.

SCORPION du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Vous devriez vous contenter de la routine aujourd'hui. N'allez pas vous lancer dans des projets d'importance si vous voulez que cette journée soit calme. Si vous êtes marié, vous saurez faire des concessions indispensables à la paix du foyer. Si vous êtes célibataire, le temps est favorable à de nouvelles rencontres.

SAGITTAIRE du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

A votre travail, vous ferez preuve d'une certaine discréetion dans vos projets, ce qui vous permettra de marquer des points vers les objectifs que vous avez planifiés. En amour, votre bonheur intime semble ludique. Prenez garde aux excès et aux excentricités, car vous n'êtes vraiment pas intéressé à ce qu'il y ait de l'électricité dans l'air.

CAPRICORNE du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

Sortez de votre tour d'ivoire. Ne démontrez pas d'hostilité, soyez pondre. Si le point de vue financier vous cause de l'inquiétude, vous n'avez tout simplement qu'à mettre de l'ordre dans vos affaires. Si vous êtes marié, vous devriez vous occuper de sacrifier des heures de loisirs. Si tu laissez le diable dans l'église, il grimpera sur l'autel.

VERSEAU du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Vous pouvez rendre un grand service à un parent ou à un ami. Cependant, soyez sur vos gardes afin de ne pas assumer de trop lourdes responsabilités, car une occasion inattendue vous permettra de rehausser votre prestige. Vous aurez du succès sans trop de peine, y compris au chapitre de l'amour. L'or brille même dans la boue.

POISSONS du 20 FÉVRIER au 20 MARS

À l'endroit de vos proches, votre comportement sera insolent. Ne rappez pas donc ceux qui vous touchent de près. Sur le plan sentimental, ne laissez pas les compliments vous monter à la tête et craignez la vanité. La personne qui vous aime a une bonne mémoire et elle n'oubliera pas facilement ni le bien, ni le mal qu'on a pu lui faire. Au travail, vous donnerez un bon rendement.

BELIER du 21 MARS au 20 AVRIL

Vos amours auront tendance à tourner court, car vous préférerez vous complaire dans les rêves, ce qui vous rendra très indécis. Toutefois, il semblera qu'il y ait des possibilités de renouvellement heureux du côté du cœur. Sur le plan du travail, il y aura possibilité d'avancement en raison d'une personne qui vous fait confiance.

TAUREAU du 21 AVRIL au 20 MAI

En amour, la chance est avec vous. Ce sera une journée remplie d'ambiance détendue. Elle sera particulièrement propice à la création d'amitiés spontanées. Essayez de ne pas trop parler de vous-même. Côté santé, attention à votre estomac, car certains excès risquent de porter conséquence.

GÉMEAUX du 21 MAI au 21 JUIN

Sur le plan social, il serait sage d'éviter d'être sarcastique et moqueur. Vous avez beaucoup de succès en amour, mais votre cœur n'est jamais satisfait. Vous cherchez sans cesse du nouveau, des changements et des idéaux. Ne cherchez pas trop loin, car l'amour secrète est peut-être tout près.

A HUANTSIC METRO H. BOURASSA

(100 PI. DU MÉTRO) 1/2, 2/3, 3/2

RENOVES A NEUF

MEUBLE A NEUF (si désiré)

GRATUIT

1 MOIS DE LOYER

STORES VERTICAUX

INSTALLATION DU CÂBLE

389-9938 • 389-6628

A ANJOU, 9136 André-Marielle, 8505, paro, pres Parc Rondeau, 1 mois gratuit, 345-4454

A Bordeaux et Gouin 3/1, neuve, 403, 317-7739,

A BORD, 7000, 300, 317-7739,



IMMOBILIER

133 A LOUER ILE DE MONTREAL

MOIS GRATUIT, Nouveau-Bor-deux, 31 1/2, 51%, poele frigo, paro. King, 334-8754.

MOIS GRATUIT, Locarderie, 41 1/2, ferme moderne, trois piéts, 311-2274.

MONTCALM De Maisonneuve, grand 4 1/2, ferme, lits plongeants, bois franc, cour, 629-5541.

MONTREAL, 4 1/2, meublés, élect. porto-porto, trois piéts, stationnement, 360 \$ - 410 \$, 643-2535.

MONT-ROYAUX, Papineau, grand 7 1/2, 3700 \$, renove, 660 \$, 211-7346.

MONTREAL-NORD, au super 4 1/2, chambre, 3 1/2, 4 1/2, chambres de 17 1/2, bois franc, autobus 3 min, pont Pie IX, Faubourg, c'est impéccable 384-2123, 665-2023. Micro-ondes en codeau!

MONTREAL-NORD

MOIS GRATUIT, Henri-Bourassa, tout inclus, 4445 1/2, ferme, 311-7859.

MONTREAL-NORD, beau 3 1/2, 4 1/2, 51%, poele frigo, assise, calme, bien entre, 311-95760.

MONTREAL-NORD, ords 4 1/2, chauffe, eau chaude, trois piéts, 311-7859.

MONTREAL-NORD, tout duplex, 4 1/2, tranquille, 312-1702.

MONTREAL-NORD, rue Langevin, grand 4 1/2, 321-4086, 582-0082.

MONTREAL-NORD, Rue Ste-Gertrude, 4 1/2, ferme, stationnement, 4703, 324-1480 ou 973-4748.

MONTREAL-NORD, St-Vital, 3 1/2, 4 1/2, style condo, neufs, 95-0205.

MONTREAL-NORD, 3 1/2, 3205, 4 1/2, 3755, 643-4250, 321-5477.

MONTREAL-NORD, 4 1/2, chauffe, peinture, entrées lav. sec, 323-5994.

MONTREAL-NORD, 5 1/2 étages, repente, 1 mois gratuit, 466-5255.

MONTREAL-NORD, 5 1/2, dech., tout inclus, 311-2517, 311-16761.

MONTREAL-NORD, 1200-1200, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-NORD, 3 1/2, renove, grand balcon, 310 \$ mois. Apres, 18.30 h., 328-2615.

MONTREAL-NORD, 4 1/2, chauffe, Libre, 325-7295, 327-2486.

MONTREAL-NORD

MOIS GRATUIT, 11 1/2, pour personnes agées, chauffe, éclairé, salle communautaire, suite de deux, piscine extérieure, sauna, ascenseur, 311-7859.

MONTREAL-NORD, 101, Henri-Bourassa est 101, 376-5852.

MONTREAL-OUEST, un mois gratuit, 3 1/2, 380 \$, 4855-7245, 6255, 5845, chauffe, chauffage électrique, poele frigo, 684-7259, 678-5330.

MONTREAL-OUEST, 11 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, renove, grand balcon, 310 \$ mois. Apres, 18.30 h., 328-2615.

MONTREAL-NORD, 4 1/2, chauffe, Libre, 325-7295, 327-2486.

MONTREAL-NORD

MOIS GRATUIT, 11 1/2, pour personnes agées, chauffe, éclairé, salle communautaire, suite de deux, piscine extérieure, sauna, ascenseur, 311-7859.

MONTREAL-NORD, 101, Henri-Bourassa est 101, 376-5852.

MONTREAL-OUEST, un mois gratuit, 3 1/2, 380 \$, 4855-7245, 6255, 5845, chauffe, chauffage électrique, poele frigo, 684-7259, 678-5330.

MONTREAL-OUEST, 11 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe, 514-5744, 326-6113.

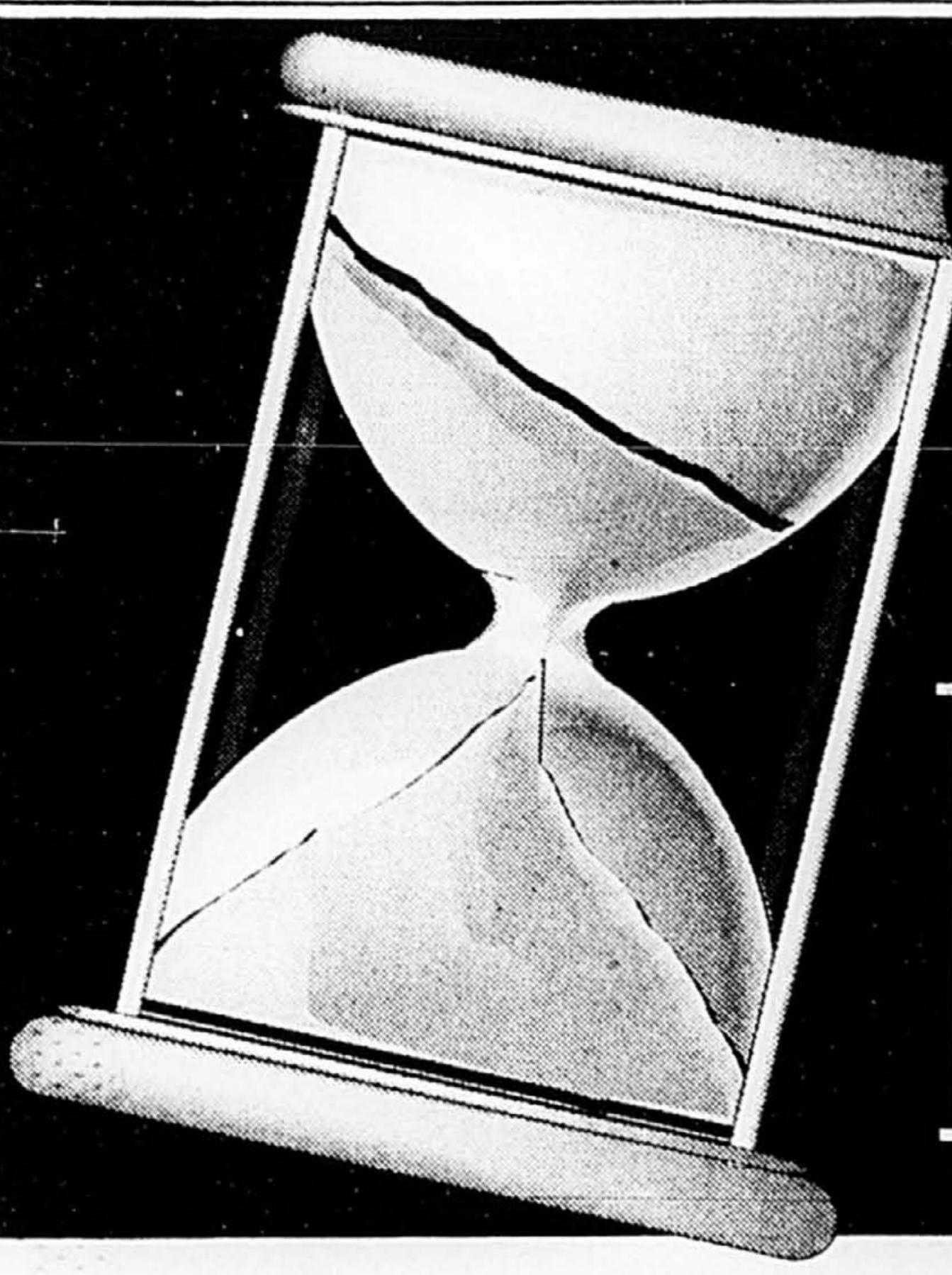
MONTREAL-OUEST, 3 1/2, 3800 \$, 4 1/2, chauffe,

SOLDE DE 8 HEURES LE SAMEDI 4 JUILLET

50%
DE
RABAIS*

40%
DE
RABAIS*

30%
DE
RABAIS*



- Blouses printemps-été pour femme. Ord. 36 \$ à 40 \$. Solde 18 \$ à 20 \$ ch.
- Choix de tenues Esprit printemps-été pour jeune femme. Dans certains magasins seulement. *Sur le dernier prix étiqueté.
- Choix de sacs à main d'été pour femme. *Sur le prix ordinaire.
- Exclusivités la Baie! Chemises et chemisettes tissées Principles et Christopher Rand pour homme. P.M.G.TG. Ord. 24,99 \$ à 40 \$. Solde 12,49 \$ à 19,99 \$ ch.
- Liquidation de tenues en jean de fin de série pour homme, étiquettes Levi's, Buffalo, Bugle Boy, Outline et Edwin. Ord. 39,99 \$ à 74,99 \$. Solde 19,99 \$ à 37,49 \$ ch.
- Choix de cravates pour homme. Ord. 25 \$ à 60 \$. Solde 12,50 \$ à 30 \$ ch.
- Accessoires mode et collections griffées pour jeune homme. Ord. 20 \$ à 200 \$. Solde 10 \$ à 100 \$ ch.
- Tenues Real Clothes en coton et lin pour jeune homme. Ord. 25 \$ à 75 \$. Solde 12,50 \$ à 37,50 \$ ch.
- Tous les pantalons, toutes les jupes, toutes les jupes-shorts, toutes les chemises tissées et toutes les blouses pour enfant ! Tailles 2 à 16. *Sur le dernier prix étiqueté.

- Exclusivités la Baie! Choix de maillots, de tee-shirts, de shorts et de pantalons Sportek et Rugged Terrain. Ord. 9,99 \$ à 29,99 \$. Solde 4,99 \$ à 14,99 \$ ch.
- Tenues de sport en molleton. Nike, Reebok, Brooks, etc. Articles Penman's et Discus exceptés. Ord. 29,99 \$ à 48 \$. Solde 14,99 \$ à 23,99 \$ ch.
- Tous les oreillers à plus de 26 \$! Ord. 26 \$ à 240 \$. Solde 12,99 \$ à 119,99 \$ ch.
- Tous les couverts Johnson Bros. Aussi: 25 % de rabais sur le prix ordinaire des articles suivis. *Sur le prix ordinaire.
- Services de vaisselle en porcelaine, 20 pièces. Tant qu'il y en aura ! Désolés, pas de bon d'achat différé. Ord. 39,99 \$. Solde 19,99 \$ ch.
- Choix de meubles de jardin. Quantités limitées. Désolés, pas de bon d'achat différé. *Sur le prix ordinaire.
- Choix de bijoux mode printemps-été. Tant qu'il y en aura ! *Sur le prix ordinaire.

- Choix d'interchangeables printemps-été pour jeune femme, étiquettes Variations, Career Moves et Real Clothes. Tenues Career Moves offertes dans certains magasins seulement. *Sur le prix ordinaire.
- Tous les maillots de bain pour femme Ord. 32 \$ à 75 \$. Solde 19,20 \$ à 45 \$ ch.
- Culottes et minislips La Lingerie pour femme. P.M.G.TG. Ord. 2,99 \$ à 4 \$. Solde 1,79 \$ à 2,40 \$ ch.
- Choix de bandeaux pour femme. Ord. 4,99 \$. Solde 2,99 \$ ch.
- 40 % à 70 % de rabais ! Braderie de chaussettes pour femme. Ord. 5 \$ à 14 \$. Solde 1,99 \$ à 4,99 \$ la paire.
- Toutes les lunettes de soleil pour homme ! Ord. 14 \$ à 180 \$. Solde 8,40 \$ à 108 \$ ch.
- Exclusivité la Baie ! Complets Excelsior de Shipley pour homme. Dans certains magasins seulement. Ord. 395 \$. Solde 237 \$ ch.

- Choix de chemisettes de ville pour homme. Ord. 24 \$ à 36 \$. Solde 14,40 \$ à 21,60 \$ ch.
- Tee-shirts, shorts, ensembles-shorts et maillots de bain assortis pour enfant. Tailles 2 à 16. Ord. 7,99 \$ à 29,99 \$. Solde 4,79 \$ à 17,99 \$ ch.
- Flâneurs Rockport de fin de série pour homme. Modèle à pampilles. Pointures 8 à 11. Ord. 180 \$. Solde 98,99 \$ la paire.
- Choix de chaussures de fin de série pour femme. Chaussures sport ou habillées, tressés, sandales et tapinois. *Sur le dernier prix étiqueté.
- Utensiles de cuisson Prima et Impériale de T-Fal. *Sur le prix ordinaire.
- Tous les jeux de plein air ! Ord. 7,99 \$ à 39,99 \$. Solde 4,74 \$ à 23,99 \$ ch.

- Liquidation de coordonnés printemps-été pour femme ! Tailles 8 à 18. Ord. 19,99 \$ à 130 \$. Solde 13,99 \$ à 90,99 \$ ch.
- Exclusivité la Baie ! Interchangeables tout-aller FairSet et Hunt Club Sport pour femme. Ord. 6,99 \$ à 29,99 \$. Solde 4,89 \$ à 20,99 \$ ch.
- Toutes les tenues de nuit pour jeune femme ! P.M.G. Ord. 16,99 \$ à 40 \$. Solde 11,89 \$ à 28 \$ ch.
- Tenues d'exercice pour garçon. Tailles 2 à 16. Ord. 10,99 \$ à 21,99 \$. Solde 7,69 \$ à 15,39 \$ ch.
- Pantalons et salopettes en jean pour enfant. Tailles 2 à 16. Tenues Levi's exceptées. Ord. 15,99 \$ à 39,99 \$. Solde 11,19 \$ à 27,99 \$ ch.

- 5 \$ de rabais ! Jeans Levi's pour garçon. *Sur le prix ordinaire.
- Spartiates en cuir pour fille. Pointures 11 à 4. Ord. 17,99 \$.
- Tous les plats pour cuisson au four, ceux en verre compris ! *Sur le prix ordinaire.
- Tous les protège-matelas, des articles de rangement, toutes les nappes et des accessoires de table ! *Sur le prix ordinaire.
- Tous les vélos à prix ordinaire ! Ord. 99,99 \$ à 399,99 \$. Solde 69,99 \$ à 279,99 \$ ch.
- Toutes les raquettes ! Tennis, squash, badminton et racquet-ball. Ord. 19,99 \$ à 99,99 \$. Solde 13,99 \$ à 69,99 \$ ch.

25 % À 50 % DE RABAIS* TENUES COUTURE

Pour femme. Etiquettes Mr. Jax, Liz Claiborne, Simon Chang, Jones New York, etc. Sur le prix ordinaire. 25 % de rabais ! Choix de coordonnés couture pour le printemps, à la boutique Dimensions Mode. Tailles 18 à 24. Dans certains magasins seulement. Sur le prix ordinaire.

20 % DE RABAIS EN PLEINE CANICULE... TOUS NOS CLIMATISEURS À PRIX ORDINAIRE SONT SOLDÉS !

Ord. 399,98 \$ à 899,98 \$. Solde 319,98 \$ à 719,98 \$ ch.
Gros électroménagers. rayon 627.

40 % À 70 % DE RABAIS* GRAND SOLDE DE TAPIS !

Désolés, pas de bon d'achat différé. pas de commande spéciale. Sur le prix ordinaire. Offres spéciales ! A l'achat d'un de ces tapis, vous pourrez vous procurer la thibaude à moitié prix et profiter d'un rabais équivalant à la TPS !

20 % À 40 % DE RABAIS* LIQUIDATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES EN MONTRE

4 000 000 \$ en marchandises ! RCA, General Electric, Pioneer, Sony, Sanyo, Kodak, Minolta et Panasonic. Sur le prix ordinaire. Appareils électroniques, rayon 681. 688, 693 et 714.

LE SAMEDI 4 JUILLET SEULEMENT !

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX !

CERTAINS ARTICLES NE SONT PAS OFFERTS DANS TOUS LES MAGASINS.



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson